

RAPPORT DU GARANT

Projet GRIDLINK
Interconnexion électrique entre
la France et le Royaume-Uni
CONCERTATION POST-
CONCERTATION PREALABLE

04 SEPTEMBRE 2019 – 25 JANVIER 2021

Laurent DEMOLINS
Désigné par la Commission nationale
du débat public
25 JANVIER 2021

RAPPORT DU GARANT

Projet GRIDLINK

04 Septembre 2019 – 25 Janvier 2021

SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	3
FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET.....	3
LES CHIFFRES CLES DE LA CONCERTATION.....	9
MISSION DU GARANT.....	12
• Rappel du contexte ayant présidé à la désignation de deux garants successifs.....	12
RAPPEL DES ENSEIGNEMENTS ET DES RECOMMANDATIONS DE LA CONCERTATION PREALABLE (GARANT).....	12
SUITES DONNEES PAR LE MAITRE D'OUVRAGE A LA CONCERTATION PREALABLE.....	13
• Les engagements post-concertation des maîtres d'ouvrage.....	13
• Le garant et le respect des engagements post-concertation du maître d'ouvrage.....	13
ORGANISATION ET MODALITES DE LA CONCERTATION POST.....	19
RESULTATS DE LA CONCERTATION POST-CONCERTATION.....	20
• Les principales demandes ou recommandations du monde de la pêche.....	22
• Les principales demandes ou recommandations des agriculteurs.....	22
• Les points d'attention ou recommandations des associations environnementales.....	23
• Les principales demandes ou recommandations du public.....	23
CALENDRIER PREVISIONNEL.....	24
AVIS DU GARANT SUR LE DÉROULÉ DE LA CONCERTATION ET RECOMMANDATIONS AU MAÎTRE D'OUVRAGE.....	24
ANNEXES.....	26

PREAMBULE

Le présent document est le rapport du garant de la concertation post concertation préalable du projet Gridlink. Il ne couvre pas la totalité du processus de concertation, mais concerne uniquement la période du 4 septembre 2019 au 21 janvier 2021. Il s'agit d'un retour critique du garant sur la qualité des actions menées par les maîtres d'ouvrage Gridlink pour garantir le droit à l'information et à la participation du public. Il rend compte des arguments échangés durant la concertation et des recommandations du garant aux maîtres d'ouvrage pour la suite.

Ce rapport intermédiaire est établi en attente du rapport final qui sera joint au dossier d'enquête publique, laquelle pourrait débiter à l'automne 2021¹ après que l'autorité environnementale a rendu son avis sur les dossiers de demande d'autorisation déposés par Gridlink et RTE courant mars et avril 2021 et que ces derniers auront adressé leurs mémoires en réponse.

Toutes les illustrations insérées dans le texte sont issues du dossier de concertation ainsi que du site internet de la concertation : <https://gridlinkinterconnector.com>

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

- **MAITRES D'OUVRAGE :**

Le projet d'interconnexion électrique avec le Royaume-Uni est envisagé en France sous double maîtrise d'ouvrage: GridLink Interconnector Limited (filiale à 100% de iCON Infrastructure Partners III) en charge de la partie britannique et la partie française allant jusqu'à la station de conversion (y compris cette dernière), et Réseau de Transport d'Électricité (RTE) en charge du raccordement électrique entre cette station et un nouveau poste 400 000 volts de « Bourbourg » à proximité immédiate du site RTE existant de Warande.

- **CONTEXTE :**

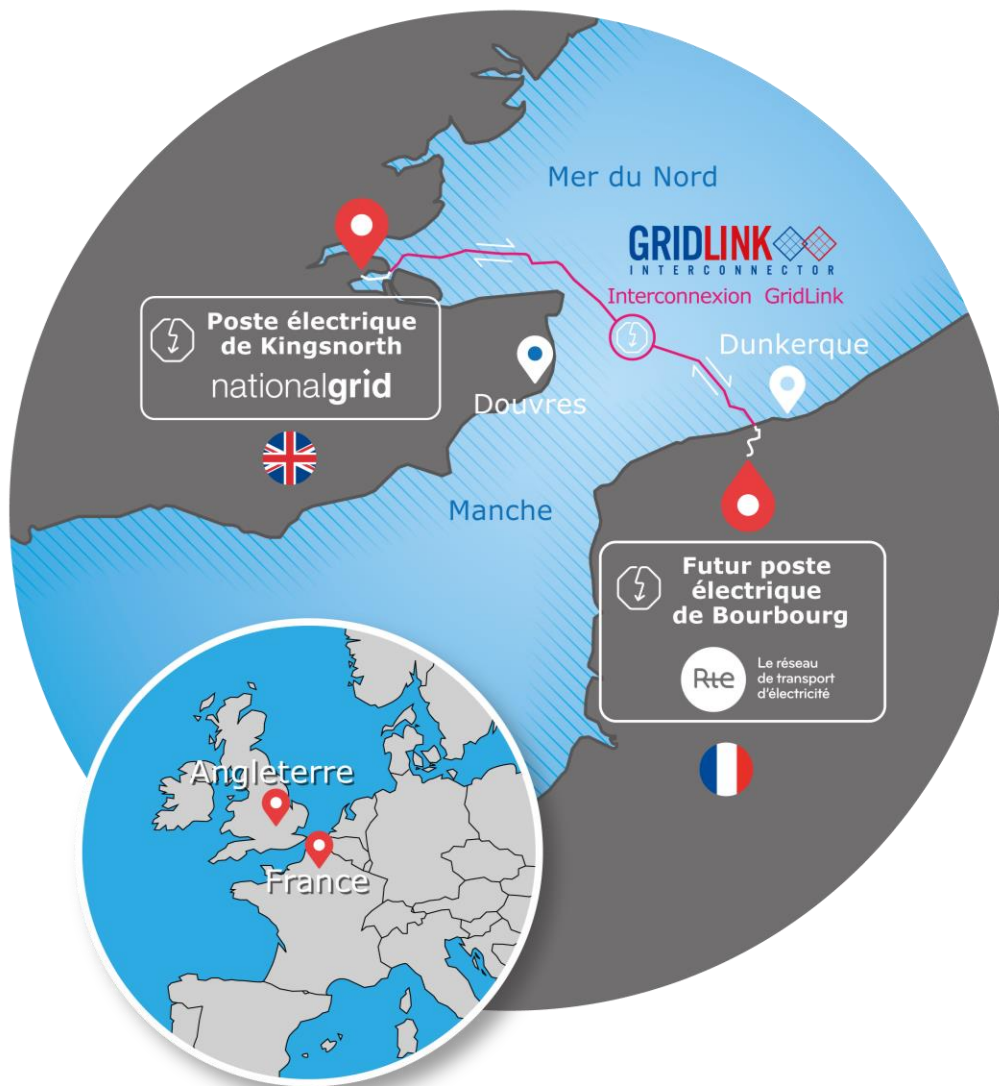
Le projet Gridlink constitue avec Aquind et FAB Link l'un des trois projets d'interconnexion électrique France-Royaume-Uni actuellement en mode projet, lesquels complètent l'offre des interconnexions en cours de réalisation (ElecLink et IFA2) ou déjà existante (IFA 2000).

Le contexte de la concertation post concertation préalable se caractérise par :

- Un soutien de l'Union européenne au titre des projets d'intérêt commun (règlement UE n° 347/2013 modifié par le règlement délégué n° 2018/540 du 23 novembre 2017, publié au JOUE du 06/04/2018) ;
- Le BREXIT en cours de mise en œuvre qui a conduit à des interrogations multiples concernant le projet et obligé Gridlink à procéder pour lui-même à des analyses complémentaires sur la pertinence du projet ;
- La crise de la Covid 19 qui a perturbé l'organisation de réunions et entraîné un retard de quelques mois par rapport au calendrier initialement prévu.

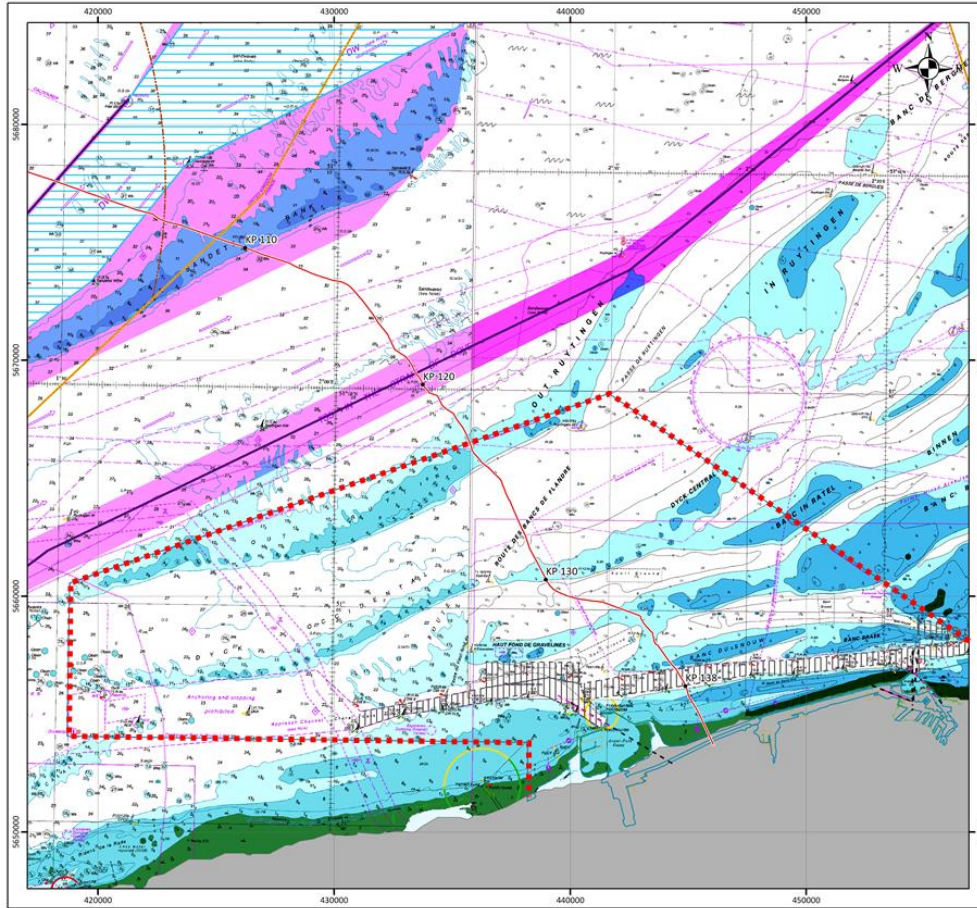
¹ Sous réserve toutefois que la Préfecture ne demande pas d'information ou d'études complémentaires aux pétitionnaires Gridlink et RTE.

- CARTE DU PROJET OU PLAN DE SITUATION



(Dossier de concertation Gridlink)

Partie maritime française (Dossier de concertation Gridlink)



GRIDLINK INTERCONNECTOR
CABLE ROUTE FRENCH WATERS
Anchorage, Navigation & Shipping

Drawing No: P2258-PSR-009-01 A

Legend

- KP *
- GridLink Route Rev3*
- EEZ Boundary
- 12nm Territorial Sea Limit

Marine Use Areas

- Pilot Boarding Place
- Harbour/Dock Area
- Harbour Facility
- Aquaculture Farm
- Shoreline Construction

Navigation and Shipping

- Traffic Separation Scheme (TSS)
- Navigation Line
- Ferry Route
- Navigation Channel
- Deep Water Route

© 2019 Crown Copyright. All rights reserved. Licence No: 100019191. Not to be used for Navigation.

*GridLink Route referenced to:
 GridLink_Route_CL_WGS84_UTM31N_17022020_Rev3

Date	26 June 2020
Projection	WGS_1984_UTM_Zone_31N
Spheroid	WGS_1984
Datum	D_WGS_1984
Data Source	UKHO; GERIC; MarineFind; Marine Regions OCEAN WISE; GridLink
File Reference	J:\Gridlink\P2258_ModL13_PSR\ P2258-PSR-009-01.mxd
Created By	Chris Carroll
Reviewed By	Chris Goode
Approved By	Alan Redman

GRIDLINK **intertek**

0 1 2 3 4 Kilometers © Marine Ltd, 2020. All rights reserved.

Partie terrestre française (Dossier de concertation Gridlink)



- **OBJECTIFS :**

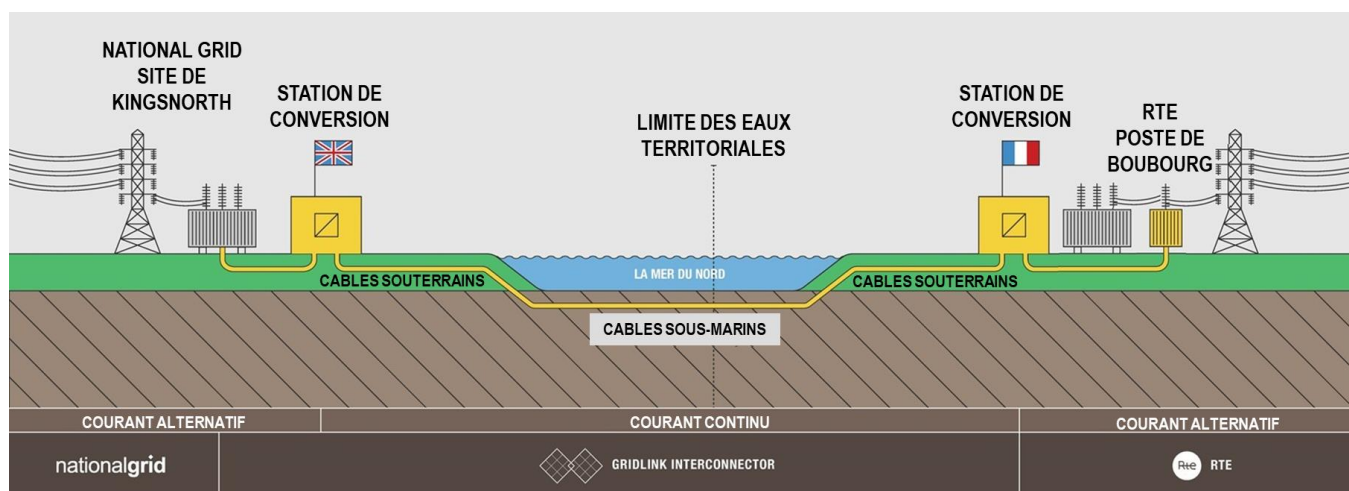
Au plan stratégique :

- Evolution du marché européen de l'énergie pour un avenir durable et une prise en considération du vieillissement des infrastructures existantes ;
- Renforcement de la capacité des réseaux français et britannique dans la distribution de l'électricité aux consommateurs et en particulier des énergies renouvelables ;
- Prise en charge de l'approvisionnement en électricité en cas d'incertitude de production liée aux sources renouvelables ;
- Prise en considération de la disponibilité de la production nucléaire existante et des problèmes liés aux réseaux de transport ou à d'autres raisons ;
- Obtention de bénéfices environnementaux via l'utilisation des énergies renouvelables ;
- Réduction de la dépendance de l'Europe à l'égard de la production de combustibles fossiles et des émissions associées.

Au plan technique :

Relier le réseau électrique français au réseau électrique britannique via la mise en place d'une ligne électrique sous-marine et la construction de chaque côté du dispositif d'une station de conversion permettant de relier la ligne au réseau national français et au réseau national britannique.

- **CARACTÉRISTIQUES :**



(Dossier de concertation Gridlink)

Le projet d'interconnexion GridLink vise à la mise en place d'un câble électrique haute tension de 1 400MW pour le transport d'électricité entre les réseaux nationaux de transport d'électricité du Royaume-Uni et de la France. Le câble relie la sous-station du réseau national 400 kV de Kingsnorth, dans le Kent (R-U), à la sous-station RTE de 400 kV de Warande, près de Dunkerque (France).

Le tracé du câble traverse l'estuaire de Medway et l'estuaire de la Tamise avant de tourner vers le sud-est pour traverser le sud de la mer du Nord. Il s'agit d'un câble sous-marin à haute tension en courant continu, d'une capacité nominale de 1,4GW correspondant à l'alimentation en électricité de 2,2 millions de foyers. Le câble est sous-marin sur 140km (108km dans les eaux territoriales britanniques et 32km dans les eaux territoriales françaises) et souterrain sur 14,5km (13,5km en France et près de 1 km au Royaume-Uni).

Deux stations de conversion (l'une en France et l'autre au Royaume-Uni) transforment le courant continu en courant alternatif avant le raccordement à chaque réseau national.

Station de conversion et station de raccordement (source RTE)



Vue en 3D, du Sud vers le Nord, de la station de conversion (source Gridlink)



Vue en 3D, du Nord vers le Sud, de la station de conversion (source Gridlink)



- **COÛT :**

Le coût d'investissement du projet est d'environ 900 millions d'euros.

- **CALENDRIER DE MISE EN SERVICE ENVISAGÉE :**

La mise en service, initialement envisagée en 2023, a été reportée à plusieurs reprises depuis le début de la concertation (préalable et post). Le début de la construction est actuellement prévu au printemps 2022 pour une mise en service commerciale au printemps 2025.

Le dépôt des demandes d'autorisation environnementale et de concession d'utilisation du domaine public maritime devrait finalement intervenir en mars - avril 2021, auprès de la Préfecture du Nord (DDTM SENT pour l'autorisation environnementale et DML pour l'occupation du domaine public maritime Eaux territoriales) et du GPMD (occupation du domaine public maritime Port de Dunkerque).

LES CHIFFRES CLES DE LA CONCERTATION

- **Concertation préalable :**

- 18 juillet 2017 : saisine de la CNDP par les maîtres d'ouvrage ;
- 26 juillet 2017 : décision CNDP d'organiser une concertation préalable avec nomination de Jérôme LAURENT comme garant (décision n°2017/36/GridLink/1) ;
- 8 novembre 2017 : La CNDP estime le dossier complet et prend acte des modalités de concertation et du calendrier proposés par les maîtres d'ouvrage (décision n°2017/65/GridLink/2) ;
- 27 novembre 2017 : 12 janvier 2018 : déroulement de la concertation préalable ;
- 29 janvier 2018 : publication du bilan du garant ;
- 7 février 2018 : la CNDP prend acte du bilan du garant (décision n°2018/13/GridLink/3).

- **Concertation post concertation préalable :**

- 7 février 2018 : la CNDP désigne Jérôme LAURENT comme garant de la concertation post (décision n°2018/14/GridLink/4) ;
- 16 mai et 27 mai 2018 : lettres de démission du garant adressées respectivement à la Présidente de la CNDP et aux maîtres d'ouvrage ;
- 5 juin 2019 : la CNDP prend acte de la démission du garant devenue effective le même jour (décision n°2019/103/GridLink/5) ;
- 4 septembre 2019 : la CNDP désigne Laurent DEMOLINS comme nouveau garant post concertation (décision n°2019/145/GridLink/6) ;
- 8 février 2018 – 31 décembre 2020 : déroulement de la concertation post concertation préalable
- 21 janvier 2021 : remise du bilan post concertation du garant.

- **PÉRIMETRE DE LA CONCERTATION :**

5 communes du département du Nord : Mardyck (commune associée de Dunkerque), Loon-Plage, Bourbourg, Craywick ;
Saint-Georges-sur-l'Aa (octobre 2020 uniquement).

- **INFORMATIONS SUR LA CONCERTATION POST**

- **EN DÉCEMBRE 2019**

- Distribution porte-à-porte dans 4 communes (Loon-Plage, Bourbourg, Craywick, et Mardyck) : 6200 tracts distribués aux habitants le 26 novembre 2019 ;
- 100 tracts et 10 affiches dans chacune des mairies de Loon-Plage, Bourbourg, Craywick et Mardyck ;
- 1 kakemono (roll-up) dans chaque mairie pendant 3 semaines ;
- Communication sur les supports numériques de 4 mairies (site internet, Facebook, panneaux électroniques).

- **EN OCTOBRE 2020**

- Distribution porte-à-porte dans 5 communes (Loon-Plage, Bourbourg, Craywick, Mardyck et Saint-Georges-sur-l'Aa) : 7000 tracts distribués aux habitants les 24 et 25 septembre 2020 ;
- 50 à 100 tracts et 5 à 10 affiches dans chacune des mairies de Loon-Plage, Craywick, Bourbourg et Mardyck ;
- 1 kakemono (roll-up) dans chaque mairie pendant 3 semaines ;
- Annonces sur Facebook et sites internet des 4 mairies concernées ;
- Annonces par voie de presse dans « La Voix du Nord », dans « Le Phare » :
 - Les 23 puis 30 septembre 2020 dans « Le Phare » (8000 exemplaires, +/- 32 000 lecteurs)
 - Le 27 septembre 2020 dans « La Voix du Nord » (15000 exemplaires, +/- 54 000 lecteurs)

- **RENCONTRES ET REUNIONS PUBLIQUES :**

- Quatre réunions publiques : 70 participants :
 - 3 décembre 2019 à Loon-Plage / 17 participants ;
 - 10 décembre 2019 à Bourbourg / 26 participants ;
 - 7 octobre 2020 à Bourbourg / 14 participants ;
 - 14 octobre 2020 à Loon-Plage / 13 participants.
- Sept réunions auprès des collectivités :
 - Trois réunions le 29 octobre 2019 avec les maires de Mardyck, Bourbourg et Loon-Plage ;
 - Deux réunions le 30 octobre 2019 avec le maire de Craywick et le directeur général adjoint des services de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) ;
 - Une réunion le 1^{er} octobre 2020 avec le maire de Craywick ;
 - Une réunion le 7 octobre 2020 avec le maire de Bourbourg.

- Une réunion dans le cadre de la concertation Fontaine (RTE) qui, le 31 août 2020, a réuni sous l'égide de la Secrétaire générale de la Sous-préfecture de Dunkerque, les membres de l'Instance locale de concertation (ILC / cf. annexe 5).
- Douze réunions thématiques destinées à un public professionnel ou associatif (pêche, agriculture, environnement, etc.) :

Acteurs	Dates de réunions
Représentants du monde agricole : Chambre d'agriculture, syndicat majoritaire (FNSEA) et exploitants	- 6 juillet 2018 / 6 participants - Fin 2019 : réunion annulée pour cause de travaux agricoles - 2 octobre 2020 / 10 participants
Pêcheurs professionnels : CRPMEM (comité régional), CDPMEM (comité départemental), CMDK (coopérative de Dunkerque)	- 6 décembre 2018 / 2 participants - 30 octobre 2019 / 3 participants - 29 septembre 2020 / 1 participant
Associations environnementales : France Nature Environnement, ADELFA	- 6 juin 2018 / 2 participants - 20 novembre 2019 / 4 participants - 1 ^{er} octobre 2020 / 2 participants
Virage énergie	- 2 octobre 2020 / 1 participant
Conseil de développement du GPMD	- 20 novembre 2019
Aquanord	- 6 juin 2018 / 2 participants
Pêcheurs en eau douce : association le Goujon Grand-Synthois	- 6 juin 2018 / 1 participant

SITE INTERNET, <https://gridlinkinterconnector.com>

Les données chiffrées ci-dessous sont fournies par Gridlink pour la période de novembre 2017 à octobre 2020

- 11284 connexions au site internet ;
- 47188 pages vues et 13985 téléchargements de documents ;
- 80 contacts ou e-mails ;
- 41 questions réponses posées par le public ;
- Réponses à 11 grandes thématiques relatives au projet (pandémie, Brexit, interconnexion, transport d'électricité, courant continu ou alternatif, champs électromagnétiques, profondeur du câble, terres agricoles, dimension station de conversion, avantages du projet au niveau local).

MISSION DU GARANT

Rappel du contexte ayant présidé à la désignation de deux garants successifs

Le 7 février 2018, la CNDP prend acte du bilan du garant de la concertation préalable et décide la poursuite de la concertation jusqu'à l'enquête publique (Décision 2018 / 13 / Gridlink / 3). La CNDP désigne M. Jérôme LAURENT comme garant de la concertation post - concertation préalable du projet Gridlink.

M. Jérôme LAURENT a démissionné de ses fonctions en mai 2019. La CNDP prend acte de cette démission le 5 juin 2019 (Décision 2019 / 103 / Gridlink / 5). Un rapport daté du 4 septembre 2019 a été établi par M. Jérôme LAURENT et précise les actions qui ont été menées au titre de la concertation post-concertation préalable du 7 février 2018 au 5 juin 2019.

Le 4 septembre 2019, la CNDP désigne M. Laurent DEMOLINS comme nouveau garant chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique (Décision 2019 / 145 / Gridlink / 6).

Le présent document fait état des actions conduites par les maîtres d'ouvrage Gridlink et RTE pour informer le public et veiller à sa participation depuis la désignation de M. Laurent DEMOLINS comme garant du projet Gridlink (4 septembre 2019) jusqu'au 21 janvier 2021, les demandes d'autorisation environnementale (dont l'étude d'impact) et de concession d'utilisation du domaine public maritime devant être déposées auprès de la DDTM 59 par les maîtres d'ouvrage dans le courant des mois de mars et avril. RTE devrait déposer sa demande d'autorisation environnementale en mars 2021.

RAPPEL DES ENSEIGNEMENTS ET DES RECOMMANDATIONS DE LA CONCERTATION PREALABLE (GARANT)

Dans son bilan de la concertation préalable daté du 29 janvier 2018, le garant « *constate de manière liminaire que :*

- *Le grand public ne s'est pas mobilisé pour participer à la démarche de concertation préalable ;*
- *La concertation préalable a donné lieu à la formulation de questions ou de points de vigilance sans une réelle expression d'avis en faveur ou défaveur du projet. »*

« ... Les deux réunions publiques n'ont pas attiré beaucoup de participants (moins d'une trentaine de personnes au total) et ont donné lieu à très peu d'interventions, autres que celles des personnes morales, pour exprimer une quelconque opinion ou question. Cette situation peut s'expliquer par la nature des ouvrages et leur localisation, par les sollicitations fréquentes du public pour des projets à enjeux perçus plus importants et du fait d'une information relativement limitée en direction du grand public... »

« ... La durée (sept semaines) de la concertation est apparue suffisante, les enjeux essentiels ont été discutés : les enjeux professionnels d'utilisation de l'espace marin et des terres agricoles et les questions relatives à l'environnement surtout... »

« ... Ce bilan plutôt positif doit être sensiblement nuancé sur un point : l'architecture et le fonctionnement du site internet, notamment en termes de réactivité, pour lesquels des marges de progrès importantes existent. Le retard dans l'ouverture du site, la nécessité de le revoir au démarrage pour en améliorer la navigation sans trop remettre en question son architecture, l'usage partiel de l'anglais dans la partie française pendant un certain temps dénotent une absence de réel investissement préalable dans cet outil, pouvant donner une impression forte de support perçu comme simplement technique, peut-être réalisé dans la précipitation. Le site dédié a montré un certain nombre d'autres limites comme support de la participation public. Cinq questions seulement y ont été déposées, de façon simultanée, avec une réponse apportée plus de trois semaines après dans une rubrique « Foire aux questions ». Cette absence de réactivité ne peut être imputée à la seule période de Noël et on peut se demander comment elles auraient été traitées si davantage de questions avaient été posées... ».

SUITES DONNEES PAR LES MAITRES D'OUVRAGE A LA CONCERTATION PREALABLE

Les engagements post-concertation préalable des maîtres d'ouvrage

Les engagements des maîtres d'ouvrage sont précisés dans le rapport de Gridlink Interconnector intitulé « Enseignements tirés de la phase de concertation préalable » et publiés le 29 mars 2018 sur le site de Gridlink.

Ainsi, à la suite de la concertation préalable et du bilan du garant, Gridlink :

- S'engage « à utiliser les résultats de la concertation préalable en tant que base solide afin de maintenir le dialogue avec le public et l'ensemble des autres parties prenantes lors du développement futur et des activités opérationnelles du projet GridLink » ;
- Manifeste son « intention de tenir compte des résultats de la concertation préalable pour :
 - o Améliorer nos mécanismes de concertation, plus particulièrement la fonctionnalité et l'aspect de notre site internet afin d'encourager l'échange et la participation d'un public plus large ;
 - o Identifier et travailler sur les problèmes et les préoccupations majeurs ».

Les engagements de Gridlink concernent les huit points suivants :

1. Les réunions de concertation ;
2. Le site web ;
3. La concertation PIC (Projet d'Intérêt Commun) ;
4. La concertation Fontaine ;
5. La participation aux études environnementales ;
6. La coordination avec les autres projets en développement ;
7. Les mesures ERC (Éviter, Réduire, Compenser) ;
8. L'emploi local et les avantages économiques.

Le garant et le respect des engagements post-concertation préalable du maître d'ouvrage

D'une manière générale, il apparaît que les maîtres d'ouvrage se sont attachés à respecter les engagements pris en mars 2018 après la concertation préalable, à l'exception notable de ceux concernant le site internet de Gridlink, ces derniers n'ayant été tenus qu'en fin de concertation post (novembre 2020) après de multiples relances du garant.

Si les travaux terrestres placés sous la responsabilité de Gridlink sont appelés à se concentrer dans l'emprise du grand port maritime de Dunkerque (GPMD), cette situation ne peut justifier le fait que le site web n'ait pu permettre au public un accès aisé et rapide à des informations pertinentes. Dans ce domaine, Gridlink n'a pas toujours bien apprécié l'attention rigoureuse qu'il convenait de porter à cette question et a parfois eu des difficultés à traduire en actes la bonne volonté affichée.

1 Les réunions de concertation

Quatre réunions publiques ont été tenues (deux fin 2019 à Loon-Plage et Bourbourg et deux fin 2020 également à Loon-Plage et Bourbourg), le report fin 2020 des réunions initialement prévues au printemps 2020 étant lié à la crise sanitaire de la Covid 19 et à la période de confinement du printemps 2020.



Bourbourg, 7 octobre 2020 (source Gridlink)



Loon-Plage, 14 octobre 2020 (source Gridlink)

Parallèlement, les maîtres d'ouvrage ont tenu 7 réunions avec les collectivités locales et 12 réunions thématiques avec les agriculteurs, le monde de la pêche et diverses associations environnementales.

Une réunion dédiée à la concertation Fontaine (Instance locale de concertation), présidée par la Secrétaire générale de la Sous-préfecture de Dunkerque, s'est tenue le 31 août 2020. La réunion avait pour objet le raccordement électrique du projet Gridlink à Bourbourg, porte sur la validation d'une aire d'étude, d'un emplacement de moindre impact pour le poste et d'un fuseau de moindre impact pour la liaison souterraine qui part de la station de conversion.

2. Le site internet

Gridlink a rencontré jusqu'à l'été 2020 de réelles difficultés pour disposer d'un site web répondant aux attentes de la concertation, comme cela avait été déjà le cas durant la phase préalable. Si le site a proposé des informations pertinentes au travers les comptes rendus et les supports de présentation des réunions de concertation, il s'est avéré déficient faute de présenter ces informations sous un format facilement accessible au public. Ce n'est qu'en novembre 2020 que les aménagements réalisés par Gridlink sur son site web fin août 2020 et la prise en compte des observations du garant (questions posées par le public et réponses des maîtres d'ouvrage) ont permis à Gridlink de disposer d'un site répondant aux attentes de la concertation et d'une information satisfaisante du public.

Le rapport analytique établi par Gridlink au sujet du site web est joint au présent rapport (cf. annexe 2).

Principales remarques du garant :

Le 14 octobre 2019, le garant appelle l'attention des maîtres d'ouvrage sur le fait que le site web n'a pas encore été actualisé.

Le 18 novembre 2019, un premier nouveau site de Gridlink est en ligne. Le garant indique que le site répond insuffisamment aux interrogations simples et actuelles du public et cite de façon non exhaustive les points suivants :

- Informations sur le déroulement actuel et futur de la concertation ;
- Possibilité de poser des questions pour le public ;
- Moyens et modalités pour contacter le garant, pour permettre au public de poser des questions au maître d'ouvrage sur le projet, sur les modalités de la concertation, sur les prochaines réunions publiques envisagées ou non dès à présent, etc. ;
- Dernières décisions prises par la CNDP au sujet du projet (2019) ;
- Informations sur la désignation d'un nouveau garant en septembre 2019.

Le 3 décembre 2019, en réunion publique, le garant fait de nouveau part aux maîtres d'ouvrage de la nécessité de mettre à jour le site et d'y faire figurer les comptes-rendus des dernières réunions, le changement de garant et l'adresse mail du garant. Cette mise à jour du site web est réalisée avant la réunion publique du 10 décembre 2019.

Le 23 juin 2020, le garant appelle l'attention du maître d'ouvrage sur la station de conversion et son obligation à parfaitement informer les publics, les élus, les associations environnementales, la presse, etc. sur la nature exacte de la station (dimensions de la station, emplacement précis, nature des lignes électriques aériennes qui en partiront - ou y arriveront -, bruit lié à son fonctionnement, enjeux environnementaux qu'elle représente pour les oiseaux et les autres animaux, visibilité la nuit, dispositifs mis en place pour la masquer au mieux (intégration paysagère, etc.) Il indique que ces éléments sont bien entendu à faire figurer sur le site de Gridlink.

Le 24 juin 2020, le garant appelle l'attention de RTE sur la nécessité de faire figurer sur le site de Gridlink les éléments relatifs à la concertation Fontaine afin que le public soit bien informé du process en cours et de ses modalités.

En juillet 2020, le garant constate ainsi que les manquements en termes d'information du public et notamment de mise à jour du site de Gridlink perdurent, alors même qu'il a rappelé au maître d'ouvrage à plusieurs reprises ses obligations et ses manquements en la matière.

Le site Web fait l'objet d'une refonte totale à l'été 2020 mettant ainsi un terme à une partie des critiques formulées jusqu'en juillet 2020 au sujet du site de Gridlink et de sa mise à jour.

Toutefois, le 2 octobre 2020, le garant est conduit à appeler l'attention du maître d'ouvrage sur la nécessité d'y faire figurer l'ensemble des questions posées par le public et des réponses apportées par le maître d'ouvrage. Il lui indique également qu'une partie des engagements pris concernant la concertation PIC, la coordination avec les autres projets en développement, les mesures ERC, l'emploi local et les avantages économiques, n'est pas réalisée (cf. paragraphes 3, 5, 6, 7, 8 ci-dessous). Enfin, plusieurs documents relatifs aux consultations publiques côté Royaume-Uni mériteraient d'être traduits en français pour garantir leur compréhension par le public français.

Le 14 octobre 2020, le garant constate que l'adresse email info@gridlinkinterconnector.com qui figure sur le site de Gridlink ne fonctionne pas et que l'ensemble des questions posées ne sont toujours pas mises en ligne. Si davantage d'informations figurent toutefois sur le site, son cheminement demeure compliqué et l'accès aux comptes-rendus des réunions post concertation difficile. Le site internet ne répond qu'imparfaitement aux principes de transparence et de totale sincérité que porte la CNDP.

Ce dysfonctionnement est corrigé par le maître d'ouvrage dès qu'il en a connaissance par le garant.

Le 4 novembre 2020, Gridlink fait parvenir au garant (cf. annexe 2) un rapport analytique de son site web pour la période novembre 2017 – Octobre 2020. A partir de cette date, le site web répond aux attentes de la concertation et d'une bonne information du public.

3. La concertation PIC

En octobre 2020, le garant demande que le lien vers le site de la commission de l'Union Européenne auquel s'est engagé Gridlink en 2018 soit effectif et aboutisse sur une version française du site de l'UE et non une version anglaise comme cela était le cas jusqu'alors.

Cette demande est prise en considération et mise en œuvre par le maître d'ouvrage.

4. La concertation Fontaine

La concertation Fontaine a fait l'objet d'une information de l'instance locale de concertation le 31 août 2020. La réunion organisée par la Sous-préfecture de Dunkerque a permis à RTE de présenter les caractéristiques du projet de raccordement de Gridlink (aire d'étude et fuseau et emplacement de moindre impact) avec le réseau de transport d'électricité français. L'analyse comparative des trois fuseaux préalablement étudiés par RTE conduit ce dernier à privilégier le linéaire le plus court parmi les deux linéaires empruntant le couloir technique du GPMD, lequel ne comprend aucune habitation et ne traverse aucune zone humide protégée.

5. La participation aux études environnementales

Les engagements pris par Gridlink et RTE vis-à-vis des pêcheurs, agriculteurs et associations environnementales ont été tenus et plusieurs réunions thématiques organisées tout au long de la période.

Ainsi, « les études environnementales comprenaient entre autres une étude pédologique réalisée par la Chambre d'Agriculture du Nord - Pas-de-Calais, une étude VALPENA réalisée par des pêcheurs professionnels, une étude de sensibilité des waterings avec participation de la Première Section de Waterings et une enquête géophysique et géotechnique réalisée par Geotec. Ces organisations ont des connaissances et une expérience locales. Les études ont été planifiées et coordonnées avec les acteurs locaux et, par exemple, une réunion a été organisée avec les agriculteurs avant le début de l'étude géophysique et géotechnique pour les informer des opérations à mener.

Les résultats des études environnementales seront publiés dans le rapport d'évaluation de l'impact sur l'environnement. Des informations sont partagées avec les parties prenantes rencontrées lors des réunions thématiques lorsqu'elles en font la demande ».

6. La coordination avec les autres projets en développement

En octobre 2020, le garant demande que le site fasse état des autres projets en développement dans la zone.

Gridlink précise alors sur son site que « le tracé des liaisons souterraine et sous-marine, et les sites de la station de conversion et du poste électrique de Bourbourg ont été adaptés pour tenir compte des nouveaux projets en développement sur le territoire (zone de grandes industries, CAP 2020, parc éolien en mer, etc.). Des échanges ont également lieu à ce sujet avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (service de la Préfecture du Nord) ».

« L'évaluation environnementale prend en compte et analyse les incidences cumulées du projet GridLink avec d'autres projets connus qui pourraient être construits en même temps que GridLink. Cela fera l'objet d'une partie spécifique de l'étude d'impact sur l'environnement ».

7. Les mesures ERC

En octobre 2020, le garant demande que le site fasse état de l'avancée des mesures ERC et de leur calendrier. Cette demande du garant n'est pas réellement satisfaite, le maître d'ouvrage se contentant seulement de préciser sur son site que « Les mesures d'évitement, de réduction et de compensation (ERC) seront détaillées dans le rapport d'étude d'impact sur l'environnement. Elles tiennent compte des études techniques et environnementales menées dans le cadre du développement du projet GridLink et également des échanges lors de la concertation publique ».

Le maître d'ouvrage précise que les mesures ERC sont élaborées tout au long du processus d'étude d'impact sur l'environnement, jusqu'au dépôt des demandes d'autorisation, et plus particulièrement à l'issue de l'évaluation précise des incidences du projet. Elles font partie intégrante du dossier de demande d'autorisation environnementale et sont présentées au public au moment de l'enquête publique.

8. L'emploi local et les avantages économiques

En octobre 2020, le garant demande que le site précise les avancées relatives à l'emploi et aux avantages économiques, aucune information nouvelle n'ayant été apportée depuis mars 2018, date de la rédaction des engagements de Gridlink. Il indique au maître d'ouvrage la nécessité de préciser la nature et le montant des redevances ou taxes que la communauté urbaine de Dunkerque, les communes, le GPMD, les agriculteurs, les pêcheurs, certains propriétaires terriens, pourraient ou non percevoir du fait de la construction de l'interconnexion électrique.

En novembre 2020, sans véritablement entrer dans les détails ni clairement distinguer le côté britannique du côté français, Gridlink apporte quelques indications complémentaires à la fois i) dans la partie <https://gridlinkinterconnector.com/fr/questions-posees-par-le-public/> quels sont les avantages du projet au niveau local ? et ii) dans son rapport d'avancement des enseignements. Certaines données ne semblent pas de nature à répondre précisément aux attentes du public faute d'être réellement approfondies. En matière de taxes et redevances, les données apportées par Gridlink demeurent tout aussi imprécises et paraissent insuffisantes voire opaques.

Dans le domaine de l'emploi local et des avantages économiques, le garant considère que les données apportées par Gridlink manquent de précision et de transparence. Le processus de passation des marchés de construction étant en cours, GridLink déclare ne pas être en mesure de divulguer les détails de l'attribution des contrats locaux pour le moment.

Extraits du site de Gridlink (novembre 2020)

- Rapport d'avancement des enseignements établi par Gridlink le 30 octobre 2020

Pour la phase de développement, GridLink fait appel à des entreprises locales, dont Happy Day (agence de communication), Arcadis (consultant en environnement), Geotec (bureau d'études sur les sols), Chambre d'Agriculture du Nord - Pas-de-Calais (étude de pédologie) et des pêcheurs professionnels (étude VALPENA sur les activités halieutiques).

- 12. Quels sont les avantages du projet au niveau local ?

Gridlink fera appel « à des entreprises et des travailleurs locaux pour la construction du projet. Si les principaux équipements électriques et câbles des stations de conversion seront fabriqués dans des usines spécialisées, les entreprises locales devront fournir des matériaux et du matériel de construction, des services de construction, des transports et de la logistique, des logements temporaires, des services de restauration, des services de bureau et des services similaires. Les travaux de construction nécessiteront un éventail de travailleurs qualifiés dans le secteur de la construction et des ouvriers, avec une équipe de 300 personnes au maximum sur chaque site de transformation. Il est prévu d'employer des travailleurs locaux de la construction pour effectuer de nombreuses tâches, notamment des études de site, la préparation du site, les travaux d'excavation et de génie civil, les fondations, l'érection du bâtiment, la fourniture et l'installation des services publics, la fourniture et l'installation d'équipements généraux et la restauration du paysage ».

« Pour les activités de câblodistribution hauturière, les installations portuaires, l'amarrage, l'avitaillement, le ravitaillement en carburant et les services connexes seront nécessaires pour les navires spécialisés de câblodistribution et les navires de soutien. Il est probable que ces services seront fournis par le port de Dunkerque et/ou le port de Sheerness au Royaume-Uni, ou par d'autres ports voisins ».

« Pendant l'exploitation, il y aura jusqu'à 8 équivalents temps plein à chaque poste de conversion. Le personnel supervisera le fonctionnement de la station de conversion ainsi que des contrats de service pour l'entretien des équipements, la sécurité, l'entretien des propriétés et le jardinage paysager. De plus, 12 personnes seront employées dans la salle de contrôle et en tant que responsables techniques. Ce personnel peut être localisé sur le site de la station de conversion ou à un autre endroit, selon l'organisation des bureaux commerciaux ».

« Le personnel d'exploitation sera renforcé par des ingénieurs de maintenance et des employés de soutien responsables de la maintenance et des réparations de routine, y compris les activités de maintenance majeures régulières chaque année ou tous les deux ans ».

« La direction commerciale de l'entreprise emploiera également 15 à 20 personnes au siège de l'entreprise ».

« GridLink Interconnector Ltd paiera des impôts sur les sociétés et des impôts locaux sur les entreprises, comme la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) en France et les taux commerciaux au Royaume-Uni. Ces impôts sont fondés sur les revenus de l'entreprise et/ou sur l'évaluation des biens, de sorte qu'ils dépendront de la performance financière de l'entreprise et de l'évaluation foncière établie par les autorités locales. Cela devrait contribuer de manière significative aux recettes fiscales locales. Au Royaume-Uni, les tarifs professionnels au taux actuel sont d'environ £1 M par an et le CFE en France est d'environ 200 000 EUR par an ».

« GridLink Interconnector Ltd paie également un loyer pour louer le terrain pour les stations de conversion et des servitudes pour les câbles souterrains. Les taux de paiement sont déterminés par les accords avec le Grand Port Maritime de Dunkerque en France et Uniper au Royaume-Uni, et fournissent des revenus à ces entreprises pour soutenir leurs opérations ».

« Pour le raccordement au réseau national par RTE en France, le nouveau poste de Bourbourg sera également soumis à la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et à la Taxe Foncière (TF). Le paiement annuel de la CFE est estimé à environ 50 000 EUR (dont 85% pour la communauté de communes) et le paiement de la TF est également estimé à environ 50 000 EUR (répartis de l'ordre de 55% pour la commune, 35% pour le département et 5% pour la communauté de communes). De plus, environ 5 000 euros seront versés chaque année à la commune pour le pylône 400 kV supplémentaire, au titre de la taxe pylône ».

ORGANISATION ET MODALITES DE LA CONCERTATION POST

Une organisation qui a dû s'adapter à la crise sanitaire de la Covid 19

Après la clôture de la concertation préalable le 12 janvier 2018, Gridlink a organisé la concertation post autour de quatre réunions publiques (Loon-Plage et Bourbourg), sept réunions avec des collectivités territoriales, une réunion Fontaine et douze réunions thématiques.

Les maîtres d'ouvrage ont tenu compte de la crise sanitaire et des contraintes imposées par la distanciation en reportant certaines réunions et en permettant le suivi en visio-conférence ou en audioconférence des réunions organisées après mars 2020.

Le 4 avril 2020, le garant porte à la connaissance des maîtres d'ouvrage le communiqué de la CNDP daté du 17 mars dans lequel il est notamment rappelé qu'« aucune réunion en présentiel ne peut se tenir jusqu'à nouvel ordre ». Le 7 avril 2020, du fait de la crise sanitaire, les maîtres d'ouvrage décident, en concertation avec RTE, de reporter les consultations publiques au mois de septembre et de ne déposer les demandes d'autorisation environnementale qu'en décembre 2020.

Les réunions thématiques qui se sont tenues en présentiel (2019) et en mode mixte présentiel-distanciel (2020) pour cause de crise sanitaire ont permis de répondre aux principaux souhaits d'information des professionnels et des associations environnementales. La participation du public est toutefois demeurée limitée (17 et 26 participants les 3 et 10 décembre 2019, 14 et 13 participants les 7 et 14 octobre 2020).

RESULTATS DE LA CONCERTATION POST-CONCERTATION PREALABLE

Les réunions publiques, les réunions avec les collectivités territoriales et les réunions thématiques organisées lors de la concertation post ont permis aux maîtres d'ouvrage, d'une part, de préciser son projet, ses caractéristiques et son tracé, d'autre part, d'afficher leur volonté de prendre en considération certaines des demandes exprimées.

En revanche, l'accès à l'information pour le public non spécialisé s'est avéré compliqué, laborieux et souvent insuffisant en raison de l'inadaptation initiale du site internet de Gridlink et de mises à jour trop tardives. Toutefois, après la reconstruction totale du site internet (été 2020) et la mise à jour des informations portant sur les différents aspects du projet (fin octobre - début novembre 2020), le garant considère que le site web est désormais de nature à permettre au public d'être bien informé sur le projet d'interconnexion électrique Gridlink.

La participation du public à la concertation post n'a pas évolué de manière significative par rapport à la concertation préalable. En effet, le projet Gridlink a faiblement mobilisé le public tant lors de la concertation préalable que lors de la concertation post. Toutefois, les milieux professionnels de la pêche et du monde agricole ainsi que les associations environnementales se sont davantage sentis concernés et ont manifesté un intérêt plus soutenu pour le projet en proposant des mesures concrètes d'aménagement ou de calendrier lors des réunions thématiques organisées à leur profit.

La crise de la Covid 19 ne saurait justifier à elle seule cette faible participation observée tout au long du processus de concertation. Plusieurs raisons paraissent susceptibles d'expliquer cette participation réduite du public, à savoir :

- La partie terrestre du projet est principalement circonscrite au Grand port maritime de Dunkerque (GPMD) ;
- L'impact sur la partie maritime préoccupe peu les acteurs locaux par rapport à d'autres projets maritimes (parc éolien en mer) ;
- De nombreux projets aux enjeux significatifs ont récemment fait l'objet de débats ou de concertations :
 - o Le débat public « GPMD CAP 2020 » ou projet d'extension du GPMD (2017) ;
 - o La Programmation Pluriannuelle de l'Energie (2018) ;
 - o Le projet H2V, ou projet d'usine de production d'hydrogène vert en Hauts de France, au sein du GPMD (2019) ;
 - o Le projet d'implantation de l'usine Clarebout Potatoes (2020) au sein du GPMD ;
 - o Le projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque (46 éoliennes / <https://dunkerque-eolien.debatpublic.fr/> 2020) ;

- La crise sanitaire de 2020 et ses conséquences économiques qui focalisent davantage l'attention du public.

Les questions posées lors des réunions publiques organisées en octobre 2020 ont été plus précises, plus concrètes et plus nombreuses que lors des réunions publiques organisées en 2019.

Les réunions thématiques organisées se sont avérées constructives. Elles ont permis à Gridlink de bien informer les milieux professionnels impactés par le projet (agriculteurs, pêcheurs) ainsi que les associations environnementales et de clairement manifester sa volonté de prendre en considération leurs préoccupations et leurs attentes.

Sur l'ensemble de la période de la concertation (novembre 2017 – novembre 2020), 41 questions ont été posées par le public lors des sept réunions publiques organisées par Gridlink.

Ce n'est que début novembre 2020 que le maître d'ouvrage a été en mesure de collationner sur son site l'ensemble des questions posées avec une réponse propre à chacune d'entre-elles. En regroupant jusqu'à cette date les questions selon huit thématiques principales (1/ transport et provenance de l'électricité, 2/ courant continu ou alternatif, 3/ champs électromagnétiques, 4/ profondeur du câble, 5/ effets du câble et exploitations agricoles, 6/ circulation supplémentaire pendant les travaux, 7/ taille des bâtiments de la station de conversion, 8/ avantages du projet au niveau local), Gridlink n'avait pas jusque-là véritablement contribué à la clarté des échanges et à une parfaite information du public.

D'une manière générale, la bonne volonté affichée en réunion publique par Gridlink contraste avec un défaut de précisions voire d'approximation de certaines réponses figurant sur son site web jusqu'en novembre 2020. Les demandes réitérées du garant pour que le maître d'ouvrage apporte des réponses plus précises au public afin que celui-ci soit parfaitement informé de certains points particuliers du projet (dimensions de la station de conversion, montant des redevances versées aux collectivités, nombre d'emplois créés, etc.) ont parfois eu de réelles difficultés à aboutir.

L'actualisation de son site internet par le maître d'ouvrage a été réalisée dans des délais tardifs ne correspondant pas aux attentes de la CNDP qui s'attache à ce que le public puisse toujours disposer d'un accès aisé à une information pertinente. La direction de Gridlink a éprouvé pendant trop longtemps de réelles difficultés à répondre convenablement sur son site web aux exigences d'information du public que requiert en France la concertation conduite sous l'égide de la CNDP.

Quelle que soit la bonne volonté affichée par Gridlink lors des réunions publiques et thématiques, il appartient à Gridlink, la refonte de son site web ayant désormais été réalisée, de porter une attention particulière tout au long du déroulé futur du projet pour ne plus être pris à défaut en matière d'actualisation de l'information donnée au public.

Les principales demandes ou recommandations du monde de la pêche

Les réunions avec les pêcheurs professionnels (6 décembre 2018, 30 octobre 2019, 20 septembre 2020) ont été riches d'échanges. Elles ont mis en évidence les points suivants :

- Trois types de flottilles sont à considérer : les fileyeurs, les chalutiers et les bulotiers (casiers) ;
- La nécessaire prise en compte de la problématique des effets cumulés entre les différents projets impliquant le domaine maritime ;
- La nécessité de coordonner les interventions sur la zone et d'assurer une bonne communication ;
- Le contexte général difficile pour les pêcheurs dunkerquois (conséquences éventuelles du Brexit, pas d'autorisation pour pêcher du côté de la Normandie, raréfaction de la ressource liée à la pêche électrique, première zone de pêche contrainte, ...).
- La mutation en cours d'une flottille qui cherche des solutions pour pérenniser ses activités et les précautions à prendre pour ne pas ajouter d'autres difficultés.
- Les demandes des pêcheurs qui seront celles qu'ils font habituellement : l'ensouillage des câbles, une bonne communication et coopération sur l'avancée des travaux et, si c'est nécessaire, des indemnités liées à des zones d'exclusion ou à des pertes de pêche ;
- La connaissance des lieux de croisement du câble GridLink avec d'autres câbles de télécommunications et le besoin de savoir si ces points, protégés par des enrochements, permettront le passage d'engins de pêche ;
- L'établissement d'une convention entre GridLink et les pêcheurs relative à l'occupation du domaine maritime pendant la durée des travaux ;
- L'évolution éventuelle de l'état d'esprit des pêcheurs selon les résultats du Brexit et notamment en cas d'interdiction de pêche dans les eaux anglaises.

Les principales demandes ou recommandations des agriculteurs

L'engagement des agriculteurs lors des réunions thématiques qui leur ont été dédiées (6 juillet 2018 et 2 octobre 2020) a permis de lister clairement leurs principales recommandations, lesquelles figurent notamment dans le compte-rendu de la réunion du 2 octobre 2020. Il s'agit de :

1. Commencer les travaux par les dunes pour «se faire la main » mais surtout pour gérer le calendrier agricole : les travaux pourraient ainsi débuter tôt en hiver près du trait de côte, sur des parcelles non cultivées, puis se poursuivre afin d'atteindre les parcelles cultivées en mars-avril. Les représentants du monde agricole demandent que les travaux sur des parcelles cultivées soient terminés fin septembre ;
2. Bien contenir la bentonite utilisée pour les forages pour ne pas qu'elle se répande dans les sols. Il conviendra de tenir compte de cela dans le mode de gestion des eaux et déchets issues du chantier ;
3. Prévoir une emprise travaux suffisante pour les franchissements de watergangs, notamment en forage dirigé, et éviter, par exemple, le mélange de terres. Il peut aussi être envisagé de maintenir les berges en écartant un peu les pieux ;
4. Faire un état des lieux, exploitation par exploitation, avant les travaux.

La profession agricole liste également une série de points de vigilance et de suggestions :

- En matière hydraulique, des études amont sont à prévoir et la préparation du chantier devra se faire au moins à l'automne précédent le chantier d'installation des câbles souterrains ;
- Si c'est nécessaire, faire des rabattements de nappe ;
- Établir un plan de situation des drainages avant les travaux ;
- Partager les études de sol, notamment pour avoir une idée de la profondeur à laquelle pourraient être retrouvés les sables pissards ;
- Largeur d'emprise des travaux à 20 m, à élargir si nécessaire ;
- Pistes de roulement : défavorable aux cailloux compte-tenu de retours d'expérience non concluants, il conviendra de privilégier d'autres méthodes ;
- Discuter des modes opératoires avec l'entreprise retenue et établir un suivi de chantier ;
- Bien réfléchir au positionnement des chambres de jonction car elles demandent de la place et génèrent des déplacements lors des travaux.

Les points d'attention ou recommandations des associations environnementales

Lors des trois réunions qui se sont tenues avec les organisations environnementales (6 juin 2018, 20 novembre 2019, 1^{er} octobre 2020), les représentants des associations environnementales ont demandé diverses précisions au maître d'ouvrage et appelé son attention principalement sur les points suivants :

- La question de l'eau qui apparaît comme un sujet compliqué sur le territoire ;
- L'eau de mer qui affleure à de nombreux endroits ;
- La détermination des zones humides qui n'est pas aisée dans un territoire de polder ;
- La prise en compte de la qualité de l'eau et le non-rejet des eaux salines dans les watergangs ou sur les parcelles agricoles en évitant de trop grosses tranchées et en ayant une bonne connaissance des sols en Flandre ;
- La nécessaire vigilance du fait que les zones de sable peuvent bouger en ce qui concerne la partie maritime ;
- L'intérêt de travailler avec l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) qui a lancé une étude, baptisée « Dunes » sur ce sujet ;
- Les périodes de nidification et l'intérêt d'éviter le printemps comme période de travaux.

Les pêcheurs en eau douce appellent l'attention sur les frayères naturelles présentes dans les wateringues.

Les principales demandes ou recommandations du public

D'une manière générale, le public présent lors des réunions publiques n'a pas formulé de demandes ou de recommandations particulières au sujet de la réalisation du projet. En revanche, il a chaque fois posé des questions au maître d'ouvrage afin d'être informé plus précisément sur tel ou tel aspect de l'interconnexion électrique Gridlink.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Le 6 janvier 2021, Gridlink précise au garant le calendrier prévisionnel du déroulement du projet et indique qu'il envisage un début des travaux entre avril et juin 2022 sous-réserve du respect des dates et des étapes mentionnées ci-dessous :

- Dépôt par Gridlink de sa demande d'autorisation environnementale / mars 2021 ;
- Dépôt par RTE de sa demande d'autorisation environnementale / avril 2021, après le renouvellement de l'accord RTE-Gridlink qui a expiré le 31 décembre 2020 ;
- Etude des demandes d'autorisation et rendu de l'avis de la DTM / été 2021 ;
- Rédaction des mémoires en réponse des pétitionnaires / été 2021 ;
- Organisation de l'enquête publique et délai de publicité par la préfecture de Région, préfecture du Nord / automne 2021 ;
- Début de l'enquête publique / automne 2021 ;
- Début des travaux / avril à juin 2022 (source Gridlink).

AVIS DU GARANT SUR LE DEROULE DE LA CONCERTATION ET RECOMMANDATION AU MAITRE D'OUVRAGE

La concertation post concertation préalable s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes si l'on en juge par la qualité et le sérieux des réunions organisées avec le public, avec les collectivités territoriales ou avec les représentants des pêcheurs, des agriculteurs ou des associations environnementales.

Le déroulé de la concertation post concertation préalable met toutefois en évidence un réel contraste entre, d'une part, le bon état d'esprit et la volonté de jouer le jeu de l'information et de la participation du public dont les maîtres d'ouvrage ont fait preuve au cours de l'ensemble des réunions (réunions publiques, réunions avec les collectivités, réunions thématiques) et, d'autre part, ses réelles difficultés jusqu'en novembre 2020 à mettre en ligne dans de bonnes conditions les informations de nature à répondre aux interrogations et au légitime souhait d'information du public ainsi qu'aux attentes de transparence et de sincérité portées par la CNDP.

La concertation post concertation préalable comme la concertation préalable du projet Gridlink ont l'une et l'autre été marquées par une faible participation du public en raison à la fois des multiples projets dont Dunkerque a fait ou fait encore l'objet et de l'emprise territoriale réduite du projet. Par ailleurs, la crise sanitaire de 2020 a sans aucun doute constitué un frein supplémentaire à une mobilisation significative du public.

Le choix d'un tracé situé pour la partie terrestre côté français quasi-exclusivement dans l'emprise du Grand Port Maritime de Dunkerque a très largement contribué à l'acceptation du projet qui n'a, en conséquence, que peu d'impacts sur les communes avoisinantes.

La mise en ligne désormais beaucoup plus satisfaisante des informations relatives au projet doit conduire Gridlink à veiller à l'actualisation constante de son site pour préciser encore certaines informations (cf. les aspects ERC, l'emploi local et avantages économiques) et pour permettre au public de prendre connaissance des étapes du projet et des évolutions en cours.

Le suivi des recommandations recueillies lors des réunions thématiques mérite également une attention toute particulière des maîtres d'ouvrage qui devront veiller à régulièrement informer ses correspondants (agriculteurs, pêcheurs, associations environnementales, etc.) de la suite qu'il y donne et de l'évolution de son projet.

Quand bien même les exigences d'information et de concertation peuvent être sensiblement différentes en France de ce qu'elles sont côté britannique, il appartient aux maîtres d'ouvrage de veiller en toute circonstance à faire sienne les valeurs d'accessibilité, de transparence et de sincérité de l'information portées par la CNDP pendant les différentes phases de concertation du projet.

A Versailles, le 25 janvier 2021

Signé
Laurent DEMOLINS
Garant de la concertation

ANNEXES

1. Liste des municipalités, des principales associations ou organismes rencontrés par le maître d'ouvrage
2. Rapport analytique de Gridlink relatif au site web (novembre 2020)
3. Liste des contacts du site web
4. Le bilan de la concertation post vu par Gridlink en novembre 2020
5. Compte rendu réunion ILC du 30 août 2020
6. Publication presse annonce réunions publiques Le Phare 23 - 30 septembre 2020
7. Publication presse annonce réunions publiques Voie du Nord 27 septembre 2020
8. Communiqué de presse Gridlink 28 Septembre 2020
9. Rapport de Gridlink sur l'avancement des enseignements 31 octobre 2020



Commission nationale
du **débat public**

244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris - France
T. +33 (0)1 44 49 85 50
contact@debatpublic.fr
www.debatpublic.fr

Municipalités et principales associations ou organismes rencontrés par les maîtres d'ouvrage

- Mairie de Bourbourg
- Mairie de Craywick
- Mairie de Loon-Plage
- Mairie de Mardyk
- Communauté urbaine de Dunkerque
- Mairie de Saint-Georges-sur-l'Aa

- AQUANORD / Ferme aquacole de grossissement située à proximité de Gravelines
- ADEDLFA / Association de défense de l'environnement du littoral Flandres-Artois
- APPMA / Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) le Goujon Grand-Synthois
- ASAD / Association syndicale autorisée de drainage
- Chambre d'Agriculture du Nord et du Pas-de-Calais
- CDPMEM 59 / Comité départemental des pêches maritimes et élevages marins du Nord,
- CRPMEM / Comité régional des pêches maritimes et élevages marins Hauts de France
- CMDK / Coopérative Maritime de Dunkerque
- FDSEA 59 / Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles du Nord
- GPMD / Grand Port Maritime de Dunkerque (Conseil de développement)
- ILC / Instance locale de concertation
- Syndicat agricole de Bourbourg
- Virage Énergie / Association spécialisée dans la prospective énergétique et sociétale

GRIDLINK INTERCONNECTOR LTD

RAPPORT ANALYTIQUE DU SITE WEB

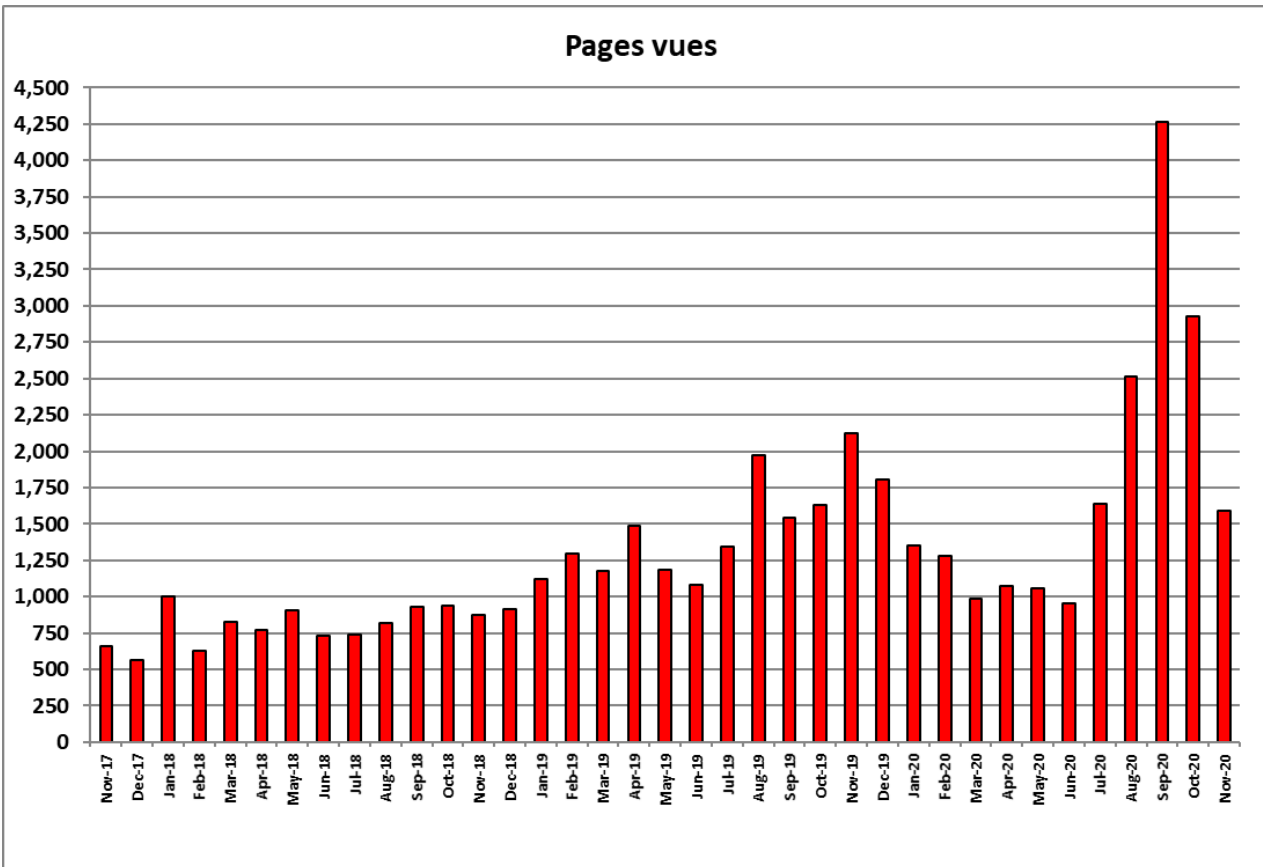
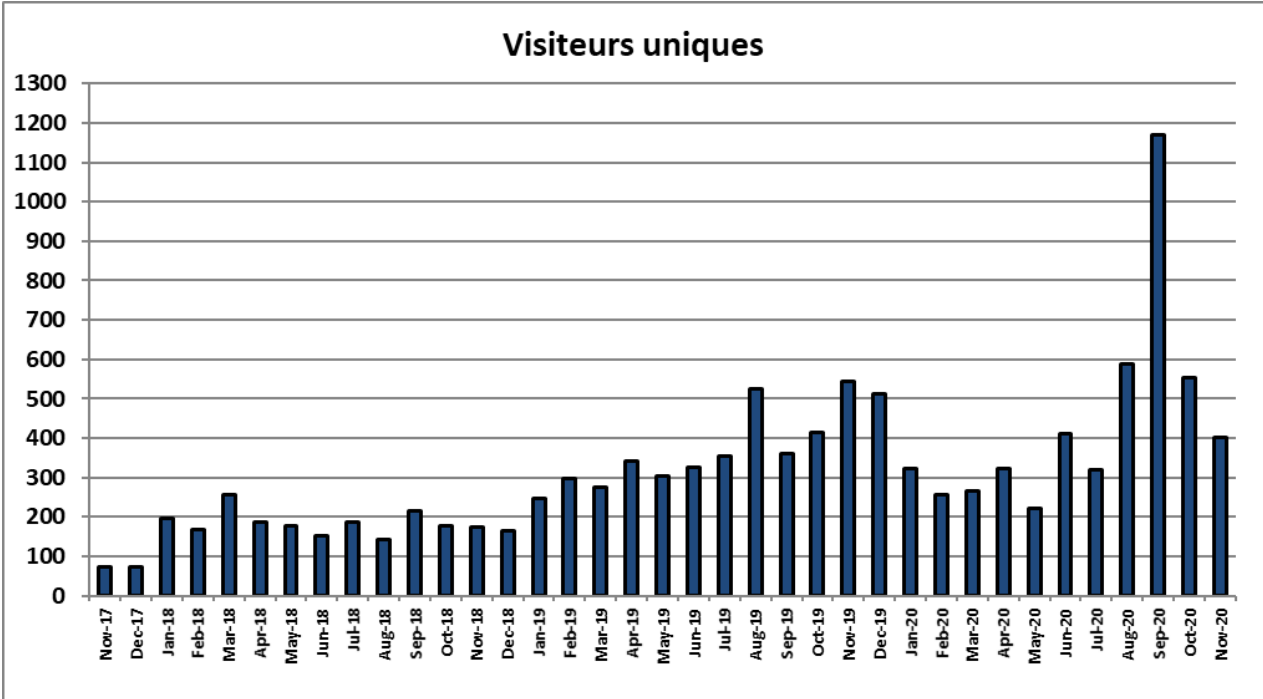
Novembre 2020

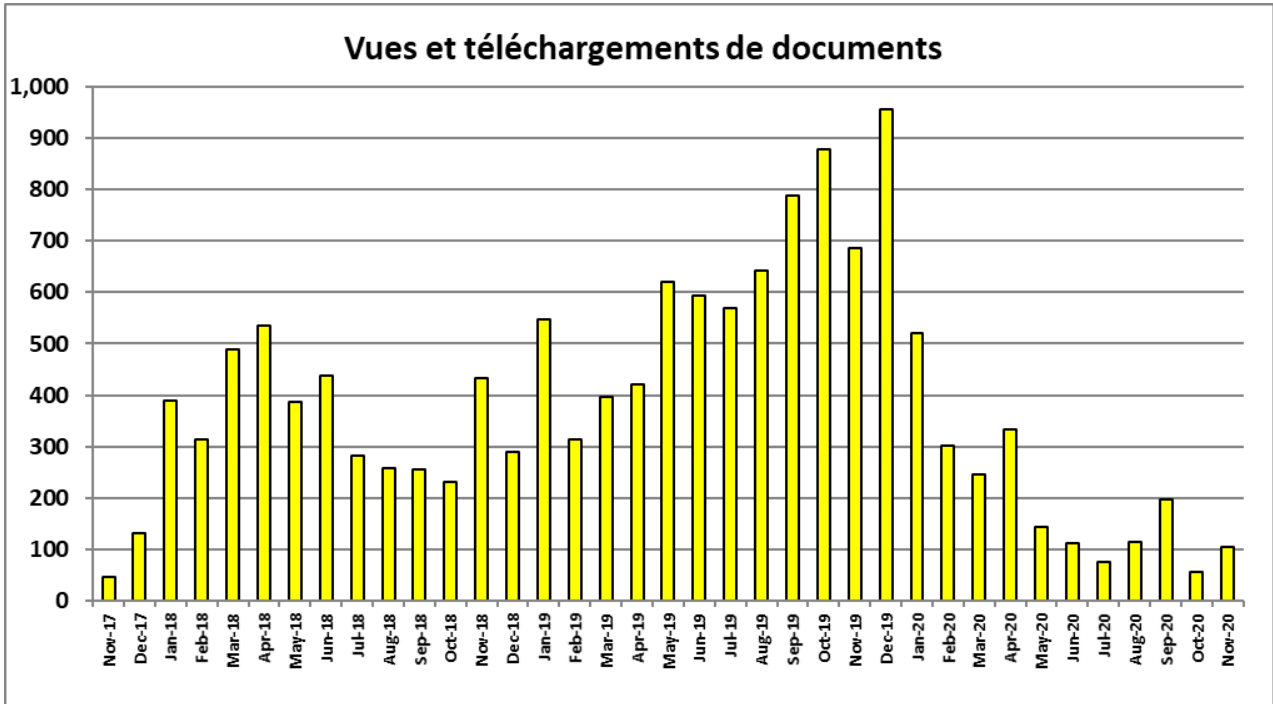


1. SITE WEB GRIDLINK – ANALYSE MENSUELLE

Mois	Visiteurs uniques	Pages vues	Vues et téléchargements de documents
Nov-20	402	1,591	104
Oct-20	554	2,924	55
Sep-20	1171	4,267	197
Aug-20	588	2,511	114
Jul-20	318	1,640	76
Jun-20	412	956	112
May-20	222	1,056	143
Apr-20	323	1,077	333
Mar-20	267	988	245
Feb-20	256	1,278	302
Jan-20	324	1,355	521
Dec-19	512	1,802	955
Nov-19	543	2,124	687
Oct-19	415	1,629	878
Sep-19	360	1,540	787
Aug-19	524	1,972	641
Jul-19	354	1,345	568
Jun-19	327	1,084	593
May-19	305	1,182	621
Apr-19	340	1,484	422
Mar-19	275	1,176	396
Feb-19	298	1,299	315
Jan-19	248	1,120	548
Dec-18	164	918	289
Nov-18	175	876	432
Oct-18	178	939	232
Sep-18	216	930	255
Aug-18	144	815	257
Jul-18	188	739	282
Jun-18	152	729	439
May-18	177	909	386
Apr-18	188	773	535
Mar-18	255	828	489
Feb-18	169	624	313
Jan-18	197	1,004	389
Dec-17	73	567	132
Nov-17	72	658	46
TOTAL	11,686	48,709	14,089



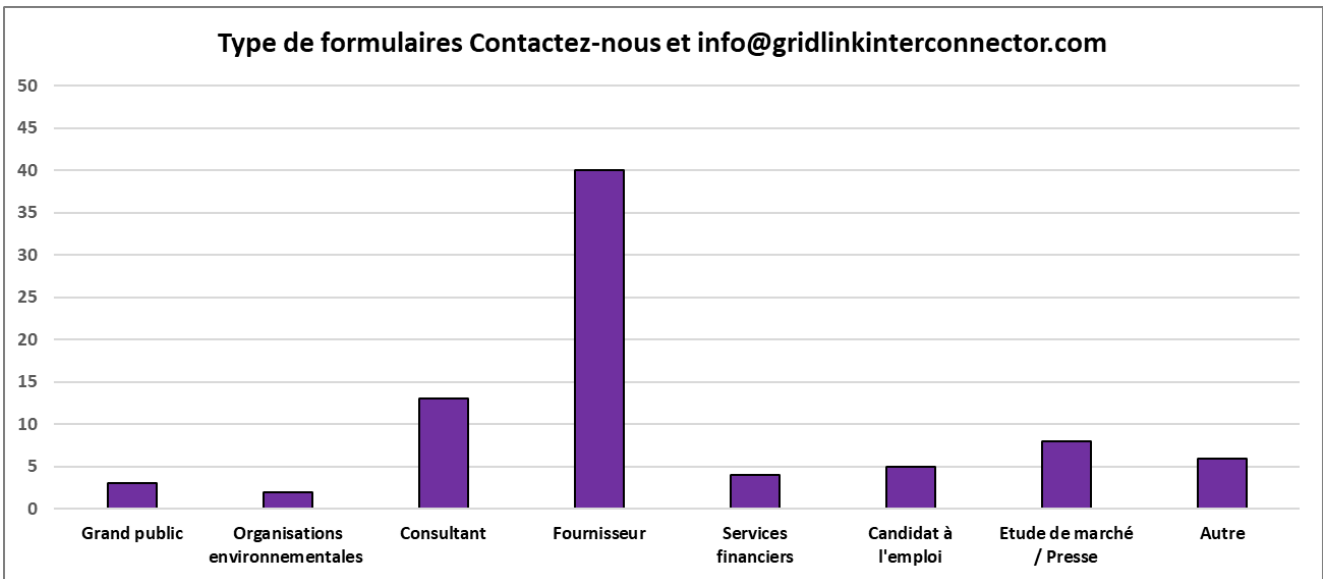
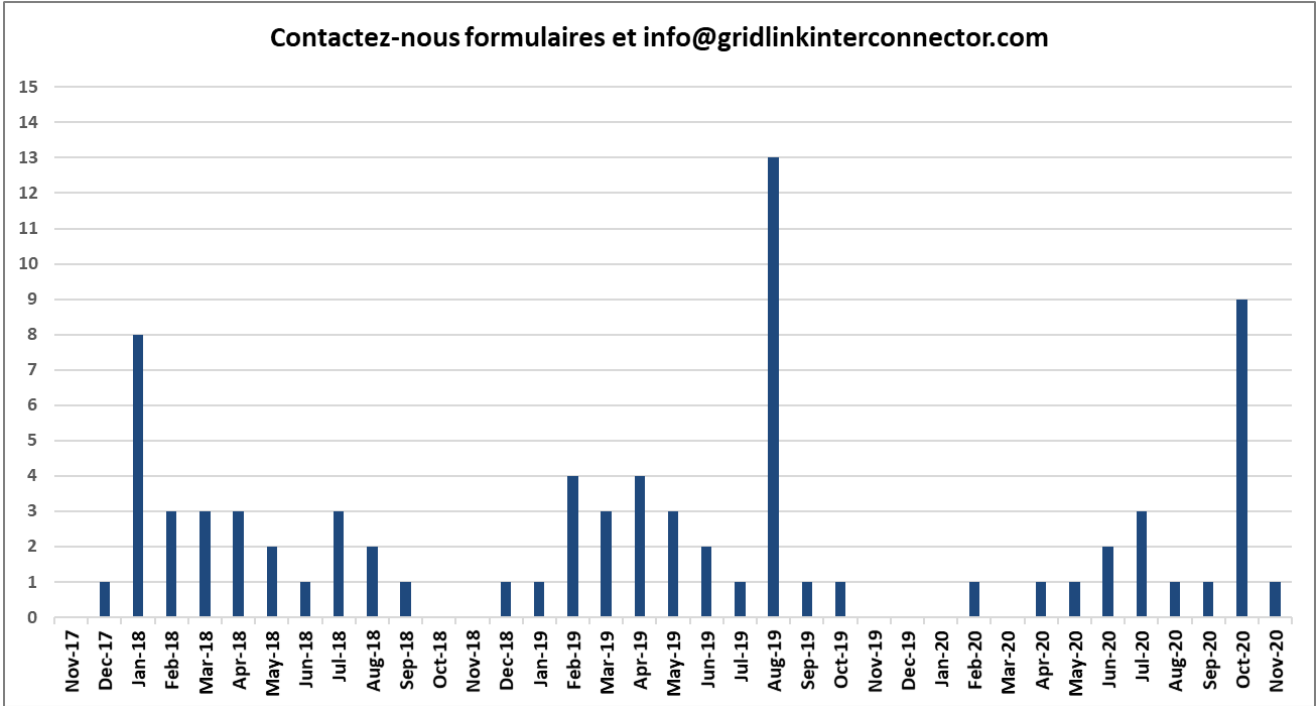




2. SITE WEB GRIDLINK – CONTACTEZ-NOUS FORMULAIRES ET
INFO@GRIDLINKINTERCONNECTOR.COM

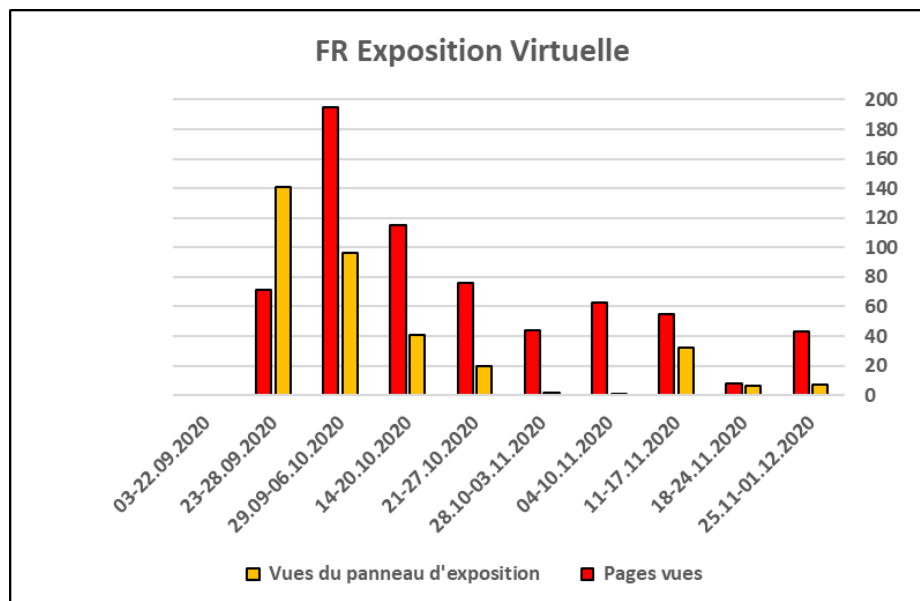
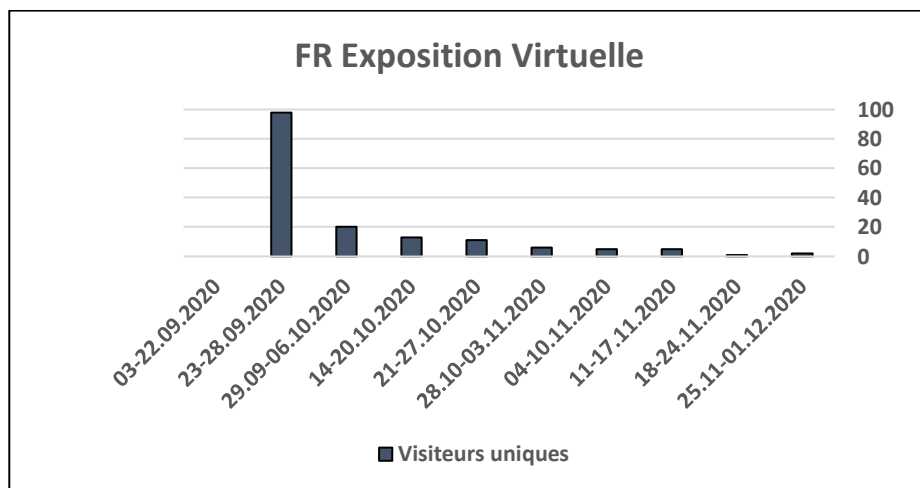
Mois	Grand public	Organisations environnementales	Consultant	Fournisseur	Services financiers	Candidat à l'emploi	Etude de marché / Presse	Autre	TOTAL
Nov-20	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Oct-20	0	0	1	6	0	1	0	1	9
Sep-20	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Aug-20	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Jul-20	0	0	0	2	1	0	0	0	3
Jun-20	0	0	0	2	0	0	0	0	2
May-20	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Apr-20	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Mar-20	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Feb-20	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Jan-20	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dec-19	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nov-19	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Oct-19	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Sep-19	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Aug-19	0	0	5	6	0	0	2	0	13
Jul-19	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Jun-19	0	0	1	0	0	0	0	1	2
May-19	0	0	0	1	1	0	1	0	3
Apr-19	1	0	1	0	1	0	0	1	4
Mar-19	0	0	1	0	0	0	2	0	3
Feb-19	0	0	0	3	0	1	0	0	4
Jan-19	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Dec-18	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Nov-18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Oct-18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sep-18	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Aug-18	0	0	0	2	0	0	0	0	2
Jul-18	0	0	0	3	0	0	0	0	3
Jun-18	0	0	0	1	0	0	0	0	1
May-18	0	0	0	1	1	0	0	0	2
Apr-18	0	0	1	1	0	0	0	1	3
Mar-18	0	0	0	1	0	0	1	1	3
Feb-18	0	0	1	1	0	0	1	0	3
Jan-18	1	1	2	2	0	1	0	1	8
Dec-17	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Nov-17	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	3	2	13	40	4	5	8	6	81





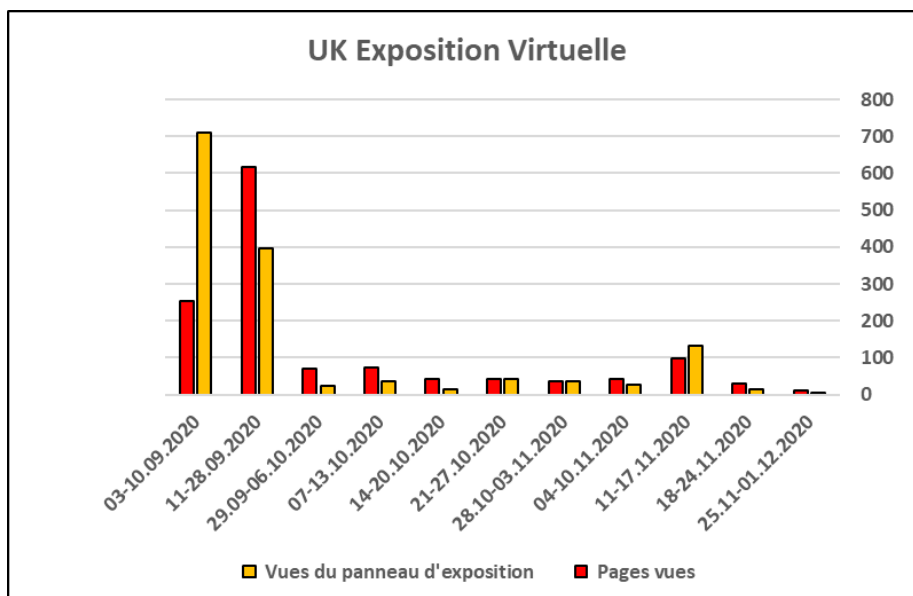
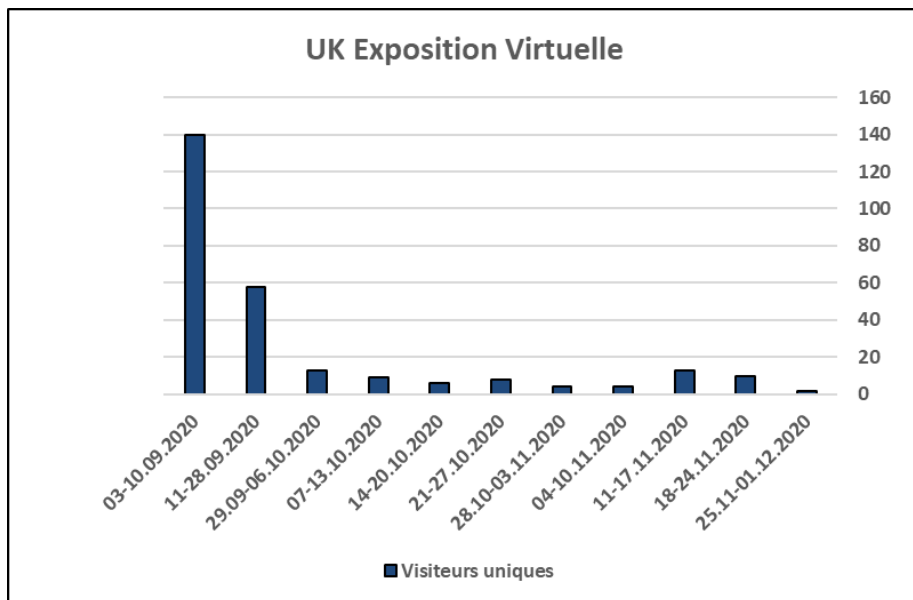
3. SITE WEB GRIDLINK – EXPOSITION VIRTUELLE FRANCE

Mois	Visiteurs uniques	Pages vues	Vues du panneau d'exposition
21-27.10.2020	11	76	20
14-20.10.2020	13	115	41
07-13.10.2020	18	159	39
29.09-06.10.2020	20	195	96
23-28.09.2020	98	71	141
03-22.09.2020	-	-	-
TOTAL	160	616	337
Formulaires de commentaires	Pages vues	Formulaires de commentaires remplis	
Nombre	14	0	



4. SITE WEB GRIDLINK – EXPOSITION VIRTUELLE AU ROYAUME-UNI

Mois	Visiteurs uniques	Pages vues	Vues du panneau d'exposition
21-27.10.2020	8	43	41
14-20.10.2020	6	42	15
07-13.10.2020	9	73	37
29.09-06.10.2020	13	70	23
11-28.09.2020	58	618	396
03-10.09.2020	140	255	709
TOTAL	234	1,101	1,221
Formulaires de commentaires	Pages vues	Formulaires de commentaires remplis	
Nombre	19	1	



**GRIDLINK INTERCONNECTOR LTD
WEB-SITE CONTACTS REGISTER**

Annexe 3

Excludes SPAM contacts offering web-hosting services, debt-recovery and other non-specific services, etc

Ref	Contact Name	Type	Name	Date	Summary of Inquiry	Country
1	ADELFA	Environmental organisation	Michel Mariette	22/12/2017	5 questions asked regarding prior consultations	FR
2	Egeplast	Supplier	Eric Fruhinsholz	05/01/2018	Tender inquiry from supplier of HDPE ducts for HV cables	D
3	Warwick HVDC	Consultant	Steve Adams	08/01/2018	Consultancy inquiry from technical/commercial consultant	UK
4	Virage-Energie	Environmental organisation	Stephane Baly	12/01/2018	Submission of written contribution to the prior consultation from Virage-Energie	FR
5	Owen Keith	Employment candidate	Owen Keith	17/01/2018	Employment inquiry from private individual	UK
6	Taylor Hopkinson	Consultant	Neil Brown	18/01/2018	Consultancy inquiry from recruitment consultant	UK
7	David Dunwell	General public	David Dunwell	23/01/2018	Information inquiry from owner of wharf at Kingsnorth requesting information in cable route	UK
8	Cliffe Contractors Ltd	Supplier	Mike Melville	24/01/2018	Tender inquiry from supplier of industrial and commercial buildings	UK
9	Pricewaterhouse Coopers	Market research / Press	Imanol Mondragon	08/02/2018	Information inquiry from management consultants requesting information about GridLink	UK
10	Colas	Supplier	Florian Blandin	14/02/2018	Information inquiry from engineering and construction company requesting information about GridLink contracts	NE
11	ACER	Other	Akos Hofstadter	05/03/2018	Copy request for GridLink to provide inputs to ACER related to referral of AQUIND exemption	EU
12	Soft Surfaces Ltd	Supplier	Richard Irons	06/03/2018	Tender inquiry from supplier of soft play surfaces	UK
13	Barclays	Market research / Press	David Vos	09/03/2018	Information inquiry from stock market research analyst requesting if GridLink would answer questions regarding the supplier market to GridLink	UK
14	Artelia	Consultant	Emmanuel Soyeux	12/04/2018	Consultancy inquiry from engineering and environmental consultant	FR
15	Safety Boat Services	Supplier	Daniel Ross	25/04/2018	Tender inquiry from supplier of marine safety boat services and consultancy	UK
16	Scottish Power	Other	Peter Jones	03/04/2018 04/05/2018	Information inquiry from UK power company requesting discussion about GridLink's plans and timeline Ongoing information inquiry from UK power company requesting discussion about GridLink's plans and timeline	UK
17	Amatek	Supplier	Yannan Xu / Sean Gardener	11/05/2018	Invitation to demonstration of electricity meters at Utility Week Live event at UK NEC	UK
18	Landesbank Baden-Wuerttemberg (LBBW)	Financial services	Frank Maas	11/05/2018	Financial services inquiry from secured debt provider seeking to underwrite senior term loan facilities in order to senior debt finance construction and operation of infrastructure transactions	D
19	Warwick HVDC	Supplier	Steve Adams	12/06/2018	Tender inquiry from representative of LS Cables of Korea and Mitsubishi of Japan	UK
20	LSTC Ltd	Supplier	Chris Ibbotson	06/07/2018	Tender inquiry from supplier of engineering services to the electricity sector in UK	UK
21	VPS Site Security	Supplier	Wayne Pallant	18/07/2018	Tender inquiry from supplier of site security masts for construction sites	UK
22	Rlogical Techsoft Pvt. Ltd	Supplier	Jigar Dave	20/07/2018 07/08/2018	Tender inquiry from supplier of web-site development and associated services	UK

23	Unicorn Systems	Supplier	Miroslav Hauser	07/08/2018 13/11/2018	Tender inquiry from supplier of ICT solutions for market operations and HVDC despatch	UK
24	NR Electric Ltd	Supplier	Pankaj Lochan Khilar	14/08/2018 03/09/2018 30/11/2018	Tender inquiry from supplier of HVDC and FACTs solutions	UK
25	BMS	Supplier	Matt Ellis	17/09/2018	Tender inquiry from supplier of corporate videos	UK
26	London Offshore Consultants	Consultant	Hugues Delanoue Davide Gorgoglione	13/02/2018 04/09/2018 09/10/2018 23/01/2019 05/04/2019	Consultancy inquiry from marine warranty services company	UK
27	Dunkerque Eoliennes en Mer	Other	Thomas Petit	24/01/2018 07/05/2018 29/10/2018 15/11/2018	Inquiry from bidder for Dunkerque wind farm regarding coordination of environmental studies	FR
28	Bouygues Batiment	Supplier	Florian Goillandeau	13/12/2018	Tender inquiry from supplier of construction services	FR
29	Vered Karty	Employment candidate	Vered Karty	07/01/2019	Request for information on GridLink from student for research	UK
30	Sensat	Supplier	Peter Stirratt	05/02/2019	Tender inquiry from supplier of drone survey services	UK
31	Trant	Supplier	Brendan Dowd	20/02/2019	Tender inquiry from supplier of construction services	UK
32	Ian Thompson	Employment candidate	Ian Thompson	21/02/2019	Tender inquiry for client rep services	UK
33	Wynns Ltd	Supplier	Andy Pearce	26/02/2019	Tender inquiry from supplier of heavy transport for large industrial equipment, eg transformers	UK
34	SEANEO	Consultant	Nicolas Dalias	05/03/2019	Consultancy inquiry from marine environmental and engineering services company	FR
35	Bloomberg	Market research / Press	Jeremy Hodges	26/03/2019	Press inquiry from journalist for Bloomberg	UK
36	New Civil Engineer	Market research / Press	Connor Ibbetson	29/03/2019	Press inquiry from journalist for New Civil Engineer	UK
37	Redwood Collections	Financial services	James Brookman	02/04/2019	Inquiry from financial services company	UK
38	Maxime Louf	General public	Maxime Louf	20/04/2019	Request for consultations and information about cable route on personal property (Parcelle ZB 31) (within RTE cable route section)	FR
39	Light Source People	Consultant	Dennie Aris	24/04/2019	Consultancy inquiry from recruitment consultant	UK
40	Vattenfall Wind Power Ltd	Other	Sammy Mullan	25/04/2019	Notice of material change to Thanet Windfarm Extension consultation	UK
41	Amey	Supplier	Richard Livingston	12/05/2019	Tender inquiry re EPC contract procedure	UK
42	Reich Construction	Financial services	Mitch Cookney	13/05/2019	Inquiry re insurance against planning application refusal costs	UK
43	4C Offshore	Market research / Press	Tugce Sahin	28/05/2019	Market research inquiry	UK
44	IDRA BIO & LITTORAL	Consultant	Julian Gerber	06/06/2019	Consultancy inquiry from marine environmental services company	FR
45	Subcom	Other	Oli Pope	19/06/2019	Technical inquiry from marine consultant re crossing of new telecommunications cable	UK
46	Argus Media	Market research / Press	Victoria Hatherick	18/07/2019	Press inquiry from journalist for European Power	UK
47	Nedseis Geo Consultancy BV	Consultant	Mark Foster	01/08/2019	Consultancy inquiry from marine environmental and engineering services company	NL
48	Pettits Group	Consultant	Pierr Middleton	02/08/2019	Consultancy inquiry from recruitment consultant	FR
49	Geo2X	Supplier	Albert Rosselli	05/08/2019	Tender inquiry as request for information on GridLink tenders for onshore topographic, geophysical and geotechnical surveys in UK and France	CH

50	Land Science	Supplier	Daniel Canneau	07/08/2019	Tender inquiry as request for information on GridLink tenders for onshore topographic, geophysical and geotechnical surveys in UK and France	UK
51	New Civil Engineer	Market research / Press	Tim Clark	13/08/2019	Press inquiry from journalist for New Civil Engineer	UK
52	Gareloch Support Services (Plant) Ltd	Supplier	David Knox	14/08/2019	Tender inquiry as a request to register as a supplier of marine construction, seabed intervention and maintenance services	UK
53	Vesper Marine	Supplier	Cameron Lewis	14/08/2019	Tender inquiry from supplier of submarine cable protection	UK
54	Light Source People	Consultant	Ashley Harrington	15/08/2019	Consultancy inquiry from recruitment consultant	UK
55	Marine Coordination Services BV	Supplier	Cor van der Velde	19/08/2019	Tender inquiry from supplier interested in HVDC cable supply and installation and converter station contracts	NL
56	SAFE	Consultant	Benjamin Doyer	22/08/2019	Tender inquiry from supplier of SGS coordination and HSE management services	FR
57	AMS	Supplier	John Moss	22/08/2019	Tender inquiry for HDD installation services related to the shore crossings in UK and France	UK
58	Primo Marine	Consultant	Lucinda Hall	23/08/2019	Tender inquiry from supplier of marine consultancy services	NL
59	SP Global	Market research / Press	Alex Blackburne	30/08/2019	Press inquiry from journalist for S&P Global Market Intelligence	UK
60	Solace Global	Supplier	Paul Queen	20/09/2019	Tender inquiry from supplier of marine security services	UK
61	Vijay Kutty	Employment candidate	Vijay Kutty	15/10/2019	Employment inquiry from private individual	UK
62	Hydro Cleansing Ltd	Supplier	Michael Johnstone	20/02/2020	Tender inquiry from supplier of industrial environmental services	UK
63	EDR	Supplier	Edward Bowen	29/04/2020	Tender inquiry for QC surveyor services	UK
64	Sea Source Offshore Ltd	Supplier	David Hill	14/05/2020	Tender inquiry for survey and guard vessels	UK
65	Hydro Cleansing Ltd	Supplier	Charles Garland	09/06/2020	Tender inquiry from supplier of industrial environmental services	UK
66	Hydro Cleansing Ltd	Supplier	Sophie Barnes	16/06/2020	Tender inquiry from supplier of industrial environmental services	UK
67	Hydro Cleansing Ltd	Supplier		3 07/07/2020	Tender inquiry from supplier of industrial environmental services	UK
68	Sam Millard	Financial services	Sam Millard	19/07/2020	Tender inquiry for insurance services	UK
69	John F Hunt Regeneration	Supplier	Sara Fulgoni	24/07/2020	Tender inquiry for information on tender announcement for site remediation services at Kingsnorth	UK
70	Hydro Cleansing Ltd	Supplier	Sophie Barnes	17/08/2020	Tender inquiry from supplier of industrial environmental services	UK
71	FS Law	General public	Farrukh Khan-Sherwani	08/09/2020	Request to participate in UK online public meeting	UK
72	EdF Gravelines Nuclear Plant	Other	Kevin Landais	05/10/2020	Question about system studies on sub-synchronous torsional oscillations and related effect on Gravelines nuclear power plant	FR
73	ENGIE	Supplier	Antoine Ducloux	06/10/2020	Tender inquiry for engineering and construction services	FR
74	Borealis	Supplier	Marc Bailleul	09/10/2020	Tender inquiry for cable supplier	FR
75	Capelle Transport Ltd	Supplier	Bart van Dijk	14/10/2020	Tender inquiry for supply of materials transport services	FR
76	Wingate Electrical	Supplier	Joe Butler	16/10/2020	Tender inquiry for temporary site services and and accommodation	UK
77	Jean-Nicolas Losfeld	Employment candidate	Jean-Nicolas Losfeld	16/10/2020	Employment inquiry for site manager position from private individual	FR
78	Jiangsu Zhongtian Technology Co Ltd	Supplier	Samuel Mao	19/10/2020	Tender inquiry for cable supplier	FR
79	SOFSID	Supplier	David Deschodt	23/10/2020	Tender inquiry for engineering consultant	FR
80	Phillippe Dureux	Supplier	Phillippe Dureux	27/10/2020	Tender inquiry for engineering consultant	FR

BILAN POST-CONCERTATION PRÉALABLE
DÉCEMBRE 2019 | OCTOBRE 2020



PROJET
D' **INTERCONNEXION**
ÉLECTRIQUE
entre la France et l'Angleterre
et son **raccordement électrique**

PHASE 2 > DECEMBRE 2019

DISPOSITIF DE CONCERTATION

Les réunions thématiques

Avec les représentants des villes

- Mardyck, Bourbourg et Loon-Plage > 29/10/19
- Craywick et CUD > 30/10/19

Avec le Grand Port Maritime de Dunkerque >
20/11/19

Avec l'entreprise Aquanord > 6/06/18

Avec l'association des pêcheurs en eau douce > 6/06/18

Avec les représentants des organisations professionnelles

- Monde agricole > 6/07/18
- Monde de la pêche > 6/12/18 et 30/10/19

Avec les associations environnementales > 6/06/18 et 20/11/19

PHASE 2 > DECEMBRE 2019

DISPOSITIF DE CONCERTATION

Deux réunions publiques

Loon-Plage > 3 décembre 2019 > 17 participants

Bourbourg > 10 décembre 2019 > 26 participants

PHASE 2 > DECEMBRE 2019

DISPOSITIF DE COMMUNICATION > **ANNONCE DES RÉUNIONS PUBLIQUES**

- Réalisation de 7 000 flyers et 100 affiches
- Distribution toutes boîtes sur les 4 communes : Bourbourg, Loon-Plage, Mardyck, Craywick > 6 200 tracts les 25 et 26 novembre 2019
- Dépôt dans les halls des 4 mairies > roll'up générique, 10 affiches et 100 flyers pendant 3 semaines du 19/11 au 10/12
- Kit numérique pour les publications des mairies > sites internet, profils Facebook, panneaux numériques
- Communiqué de presse envoyé à la presse locale et relance des journalistes > du 20 novembre au 10 décembre 2019

PHASE 2 > DECEMBRE 2019

SUPPORTS DE COMMUNICATION



PHASE 2 > DECEMBRE 2019

GRIDLINK INTERCONNECTOR
PROJET D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE entre la France et l'Angleterre et son raccordement électrique

Le projet **GridLink Interconnector** en quelques chiffres

- 140 km** de câbles sous-marins sous le Manche dont 32 km dans les eaux territoriales françaises
- 16 km** de câbles souterrains en France dont environ 3 km pour le raccordement au réseau de transport d'électricité
- 1** station de conversion en France
- 1** nouveau poste électrique en France et son raccordement aérien
- 1,4 GW** de capacité électrique
- 900 millions** d'euros de budget global

Plus d'infos sur www.gridlinkinterconnector.com
Par mail : info@gridlinkinterconnector.com

GRIDLINK INTERCONNECTOR
PROJET D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE entre la France et l'Angleterre et son raccordement électrique

GRIDLINK, UNE INTERCONNEXION ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE : UNE NOUVELLE PHASE DE CONCERTATION

Dans le cadre du développement du projet GridLink, interconnexion électrique de 1 400 MW entre la France et l'Angleterre, et de son raccordement au réseau de transport d'électricité français, les maîtres d'ouvrage (société d'investissement anglaise GridLink Interconnector Ltd et RTE) poursuivent leur concertation publique sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public et de son garant, Monsieur Laurent Demolins.

Plusieurs rencontres avec les acteurs locaux (lecteurs portuaires, pêcheurs, associations environnementales, Chambre d'Agriculture...) sont programmées et deux réunions publiques sont organisées à Loon-Plage et Bourbourg les 3 et 10 décembre à 18h30. Elles sont ouvertes à tous pour s'informer, poser des questions ou émettre des remarques.

2 RÉUNIONS PUBLIQUES

- Mardi 3 décembre** à la mairie de Loon-Plage, 27 place de la République, à 18h30
- Mardi 10 décembre** à la mairie de Bourbourg, place de l'Hôtel de ville, à 18h30

En tant que gestionnaire du réseau de transport d'électricité, RTE sera chargé d'effectuer les aménagements nécessaires pour raccorder l'interconnexion au réseau public de transport. A Bourbourg, 3 à 4 kilomètres de câbles souterrains permettront de connecter l'interconnexion à un nouveau poste électrique et sa liaison aérienne. Des études environnementales, économiques et technologiques ont d'ores et déjà été menées pour trouver la meilleure solution de raccordement.

GridLink a reçu le statut de projet d'intérêt commun (PIC) de la part de la Commission européenne. Les projets disposant du statut PIC sont d'importants projets d'infrastructures de transport d'électricité et de gaz. Ils s'inscrivent dans le cadre du développement du marché européen de l'énergie et ont pour but d'aider l'Union européenne à atteindre ses objectifs en matière de politique énergétique et de protection de l'environnement.

Ce projet, s'il se concrétise, sera financé, développé, construit et exploité par GridLink Ltd dans le cadre d'une Nouvelle Interconnexion Dérogatoire (NID). Une NID est autorisée par l'Union européenne et permet à un investisseur privé de développer, construire et exploiter une interconnexion entre deux pays voisins sur une durée déterminée. Une NID, au même titre que toute interconnexion, répond aux enjeux d'augmentation de la sécurité d'approvisionnement de l'Europe.

Le public peut également s'informer et soumettre ses avis, ses questions, ses contributions sur le site internet www.gridlinkinterconnector.com/fr/home-fr/.

CONTACTS PRESSE
GridLink Ltd - Véronique Faucher : 03 28 23 52 19 | vfaucher@happyday.fr
RTE - Anais THEVENET : 07 62 20 08 49 | anais.thevenet@rte-france.com

GRIDLINK INTERCONNECTOR Le réseau de transport d'électricité

PHASE 2 > DECEMBRE 2019

RETOURS EN IMAGES...



PHASE 2 > DECEMBRE 2019

DANS LA PRESSE...



URL :http://www.industrie-techno.com/
PAYS :France
TYPE :Web Grand Public



6 décembre 2019 - 09:15

Cliquez ici pour accéder à la version en ligne

La ligne France-Irlande en courant continu repousse les frontières du super-réseau électrique européen

Porté par RTE et son homologue irlandais, le projet Celtic Interconnector vise à créer une liaison électrique haute tension à courant continu (HVDC) de 575 kilomètres entre la Bretagne et la côte sud de l'Irlande. La convention pour une subvention de 530 millions d'euros de la part de la Commission européenne a été signée le 3 décembre. Cette connexion complètera la liste des lignes HVDC dont la mise en service est prévue dans les années à venir. Objectif: créer un super-réseau électrique à l'échelle européenne. Et une nouvelle autoroute de l'énergie financée ! Une subvention de 530 millions d'euros accordée par la Commission européenne au projet Celtic Interconnector a fait l'objet de la signature d'une convention le 3 décembre à Bruxelles. Cette subvention représente plus de la moitié des 930 millions d'investissements nécessaires estimés pour ce projet porté par le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français (RTE) et son homologue irlandais EirGrid.

L'objectif est de créer une liaison électrique haute tension à courant continu (HVDC) entre la Bretagne et la côte sud de l'Irlande. Longue d'environ 575 kilomètres (km), dont environ 500 km en mer, et ayant une capacité de 700 mégawatts (MW), la ligne doit permettre l'échange direct d'électricité entre les deux pays.

Mise en service en 2026

« Cette ligne mettra fin à l'isolement électrique de l'Irlande par rapport à l'Europe continentale, précisait la Commission européenne le 2 octobre. L'interconnexion augmentera la sécurité régionale d'approvisionnement et aidera au développement et à l'intégration de plus d'énergie renouvelable. »

Les travaux de construction ne devraient pas commencer avant 2023, après la réalisation d'une étude d'impact économique et environnemental et une enquête publique. La mise en service est prévue pour 2026.

Réduire les pertes d'énergie

Si elle n'est pas la plus longue interconnexion sous-marine en Europe (730 km entre la Norvège et le Royaume-Uni), la ligne du projet Celtic Interconnector est sans conteste la plus longue entre la France et un autre pays. Et c'est là que l'usage du courant continu prend tout son sens.

Pour des raisons physiques, dès que la longueur d'une connexion sous-marine ou souterraine dépasse une cinquantaine de kilomètres, le courant continu permet de limiter drastiquement les pertes par rapport au courant alternatif utilisé sur la quasi-totalité du territoire européen. Et ce d'autant plus que la tension est élevée.

4 autres lignes HVDC reliant la France dans les 5 ans

Celtic Interconnector viendra renforcer les lignes HVDC déjà établies ou en cours de construction entre la France et ses voisins. Après la mise en service en 2015 d'une connexion avec l'Espagne - 2 000 MW sur 65 km souterrains -, celle du projet Savoie-Piémont entre Chambéry (Savoie) et Turin (Italie) - 1 200 MW sur 190 km souterrains -, est prévue fin 2020. Il en est de même pour les liaisons avec l'Angleterre des projets IFA2 - 1 000 MW sur 200 km sous-marins - et ElecLink de 1 000 MW sur 51 km souterrains dans le tunnel sous la Manche. Dunkerque (Nord) et Kingsnorth (Angleterre) devraient être reliés par le projet GridLink en 2024 - 1 400 MW sur 140 km. Enfin, un autre projet de 2 200 MW sur 370 km est prévu entre la région de Bordeaux et celle de Bilbao (Espagne). Initialement prévue en 2025, sa mise en service a été reportée en 2026 pour des études complémentaires, indique RTE.

Transmettre l'éolien du Nord et le solaire du Sud

D'autres projets du même type existent partout en Europe. L'objectif est de relier les réseaux domestiques des différents pays pour faciliter les échanges d'électricité et l'intégration des énergies renouvelables.

Par exemple pour transporter vers le Nord l'électricité photovoltaïque produite dans les pays ensoleillés du Sud. Ou en sens inverse pour celle produite par les champs d'éoliennes dans les mers venteuses du Nord. L'idée est également de lisser la demande en profitant du décalage des pics de consommation entre les différents pays.



PAYS :France
PAGE(S) :22,23,24
SURFACE :169 %

PERIODICITE :Quotidien
RUBRIQUE :Economie
JOURNALISTE :Afp



28 janvier 2020 - N°6841

ECONOMIE

BREXIT : RISQUES DE CHOC SUR LE MARCHÉ ELECTRIQUE BRITANNIQUE

AFP



La sortie prochaine de l'UE et du marché unique de l'électricité présente inévitablement des risques pour un réseau déjà fragile: le pays a été victime d'une panne géante en août.

Factures en hausse, fragilisation de l'approvisionnement, freins à la transition énergétique: le Brexit, qui sera effectif à partir de vendredi, pourrait perturber le marché électrique au Royaume-Uni.

Lire aussi: La Commission et le Conseil signent l'accord de Brexit avant la ratification par le Parlement

LE COURANT PASSERA-T-IL ?



PAYS :France
PAGE(S) :17
SURFACE :14 %

PERIODICITE :Hebdomadaire
JOURNALISTE :Virginie Wojtkowski



6 février 2020 - N°06 02 2020

Gridlink porte 140 km de câbles entre Dunkerque et l'Angleterre

Propriété d'ose infrastructure partners, le fonds d'investissement Gridlink interconnector porte le projet, la construction et l'exploitation de la nouvelle interconnexion entre Dunkerque et Kingsnorth, dans le Kent, au Royaume-Uni.

Cette installation électrique haute tension de 1 400 MW, composée de deux câbles sous-marins et d'un troisième câble à 5-torsions optiques, doit être opérationnelle d'ici à 2024. L'infrastructure s'étendra sur plus de 140 km, dont 32 km dans les eaux territoriales françaises et 13 km de câbles enterrés sur la zone de grandes industries (ZGI) du grand port maritime de Dunkerque. La liaison électrique Gridlink, d'un montant de



Les premiers travaux ont démarré dans le Meuse à Kingsnorth.

900 millions d'euros, a été homologuée par la Commission européenne de projet d'intérêt commun (PIC). Le groupe RTE sera chargé d'effectuer les aménagements du raccordement sur le réseau public de transport.

Virginie WOJTKOWSKI

PHASE 3 > OCTOBRE 2020

DISPOSITIF DE CONCERTATION

Les réunions thématiques

Avec les représentants des villes

- Craywick > 1/10/20
- Bourbourg > 7/10/20

Avec les représentants des organisations professionnelles

- Monde agricole > 2/10/20
- Monde de la pêche > 29/09/20

Avec les associations environnementales > 01/10/20 et 2/10/20

PHASE 3 > OCTOBRE 2020

DISPOSITIF DE CONCERTATION

Deux réunions publiques

Bourbourg > 7 octobre 2020 > 14 participants

Loon-Plage > 14 octobre 2020 > 12 participants

PHASE 3 > OCTOBRE 2020

DISPOSITIF DE COMMUNICATION > **ANNONCE DES RÉUNIONS PUBLIQUES**

- Réalisation de 7 500 flyers et 100 affiches
- Distribution toutes boîtes sur les 5 communes : Bourbourg, Loon-Plage, Mardyck, Craywick et Saint-Georges sur l'Aa > 6 200 tracts les 24 et 25 septembre 2020
- Dépôt dans les halls des 4 mairies > roll'up générique, 10 affiches et 100 flyers pendant 3 semaines du 24/09 au 14/10
- Kit numérique pour les publications des mairies > sites internet, profils Facebook, panneaux numériques

PHASE 3 > OCTOBRE 2020

DISPOSITIF DE COMMUNICATION > **ANNONCE DES RÉUNIONS PUBLIQUES**

- Insertions dans la presse locale > 23 et 30 septembre 2020 dans « Le Phare » (8 000 exemplaires, +/- 32 000 lecteurs), 27 septembre 2020 dans « La Voix du Nord » (15 000 exemplaires, +/- 54 000 lecteurs)
- Communiqué de presse envoyé à la presse locale et relance des journalistes > du 21 septembre au 14 octobre 2020

PHASE 3 > OCTOBRE 2020

SUPPORTS DE COMMUNICATION

GRIDLINK
INTERCONNECTOR

PROJET D'**INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE**
entre la France et l'Angleterre
et son **raccordement électrique**

Réunions publiques*

Hôtel de ville de Bourbourg
Mercredi 7 octobre 2020 | 18h30

Hôtel de ville de Loon-Plage
Mercredi 14 octobre 2020 | 18h30

Plus d'infos sur
www.gridlinkinterconnector.com

Par mail :
info@gridlinkinterconnector.com

**INFORMEZ-VOUS, EXPRIMEZ-VOUS
OUVERT À TOUS**

COVID-19
En raison du contexte sanitaire, nous vous demandons de :

- porter un masque
- vous laver les mains à l'entrée de la salle
- laisser un siège libre entre deux personnes

* Nombre de places limité

GRIDLINK
INTERCONNECTOR

PROJET D'**INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE**
entre la France et l'Angleterre
et son **raccordement électrique**

Réunions publiques*

Bourbourg
Mercredi 7 octobre 2020 | 18h30

Loon-Plage
Mercredi 14 octobre 2020 | 18h30

Plus d'infos sur
www.gridlinkinterconnector.com

Par mail :
info@gridlinkinterconnector.com

**INFORMEZ-VOUS, EXPRIMEZ-VOUS
OUVERT À TOUS**

Exposition virtuelle
Découvrez le projet en détail sur
<https://gridlinkinterconnector.com/fr/accueil>

GridLink Interconnector est un projet privé de nouvelle interconnexion électrique à haute tension entre la France et l'Angleterre.

L'objectif du projet est de compléter les capacités du réseau européen à transporter l'électricité et de renforcer la sécurité d'approvisionnement en cas de pics de consommation.

COVID-19
En raison du contexte sanitaire, nous vous demandons de :

- porter un masque
- vous laver les mains à l'entrée de la salle
- laisser un siège libre entre deux personnes

* Nombre de places limité

GRIDLINK
INTERCONNECTOR

PROJET D'**INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE**
entre la France et l'Angleterre
et son **raccordement électrique**

Réunion publique*

LOON-PLAGE
Mercredi 14 octobre 18h30

Mairie de Loon-Plage
27 place de la République

**INFORMEZ-VOUS,
EXPRIMEZ-VOUS
OUVERT À TOUS**

Plus d'infos sur
www.gridlinkinterconnector.com

Par mail :
info@gridlinkinterconnector.com

GRIDLINK
INTERCONNECTOR

Rte Le réseau de transport d'électricité

COVID-19
En raison du contexte sanitaire, nous vous demandons de :

- porter un masque
- vous laver les mains à l'entrée de la salle
- laisser un siège libre entre deux personnes

* Nombre de places limité

PHASE 3 > OCTOBRE 2020

GRIDLINK INTERCONNECTOR
PROJET D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE entre la France et l'Angleterre et son raccordement électrique

Le projet **GridLink Interconnector**

en quelques chiffres

- 140 km** de câbles sous-marins sous le Manche dont 32 km dans les eaux territoriales françaises
- 16 km** de câbles souterrains en France dont environ 3 km pour le raccordement au réseau de transport d'électricité
- 1** station de conversion en France
- 1** nouveau poste électrique en France et son raccordement aérien
- 1,4 GW** de capacité électrique
- 900 millions** d'euros de budget global

Plus d'infos sur www.gridlinkinterconnector.com
Par mail : info@gridlinkinterconnector.com

GRIDLINK INTERCONNECTOR
PROJET D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE entre la France et l'Angleterre et son raccordement électrique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Mercredi 23 septembre 2020

NOUVELLE PHASE DE CONCERTATION GRIDLINK

Dans le cadre du développement du projet GridLink, Interconnexion électrique de 1 400 MW entre la France et l'Angleterre, et de son raccordement au réseau de transport d'électricité français, les maîtres d'ouvrage (société d'investissement anglaise GridLink Interconnector Ltd et RTE) poursuivent leur concertation publique sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public et de son garant, Monsieur Laurent Demolins.

Après plusieurs rencontres avec les acteurs locaux (acteurs portuaires, pêcheurs, associations environnementales, Chambre d'Agriculture, élus locaux...) et plusieurs cycles de réunions publiques avec les habitants, GridLink lance une nouvelle phase de concertation pour écouter les avis et remarques, enrichir le projet et présenter les résultats des études menées.

Deux réunions publiques sont programmées :

- Mercredi 7 octobre** à la mairie de Bourbourg, place de l'Hôtel de ville, à 18h30
- Mercredi 14 octobre** à la mairie de Loon-Plage, 27 place de la République, à 18h30

Le garant, Monsieur Demolins veillera à la bonne information du public lors de ces réunions. Il s'assurera que la concertation respecte les principes de la CNDP : transparence des informations et des échanges, égalité de traitement entre tous les participants, argumentation des diverses positions... Le garant est indépendant des maîtres d'ouvrage et dans une position de neutralité et de réserve à l'égard du projet.

EXPOSITION VIRTUELLE
Le site internet du projet propose une exposition virtuelle qui présente en détail le projet d'interconnexion : <https://gridlinkinterconnector.com/virtual-exhibition>

CALENDRIER

- octobre 2020** : reprise de la consultation publique : réunions publiques et exposition virtuelle
- novembre 2020** : soumission des dossiers de demande d'autorisation environnementale de GridLink à la DDTM et aux concessions d'utilisation des espaces publics maritimes à DML et GPMH
- début 2021** : dépôt des dossiers de demande d'autorisation environnementale RTE à la DDTM et déclaration des procédures d'utilité publique à la DREAL
- fin 2021** : octroi des autorisations environnementales et des concessions d'utilisation de l'espace public maritime. Attribution des contrats de construction
- fin 2021** : approbation réglementaire par la CRE et l'Ofgem
- début 2022** : début de la construction
- début 2025** : mise en service de l'interconnexion GridLink

COMMENT PARTICIPER ?
En complément des réunions organisées dans les communes, le public peut s'informer en permanence et soumettre ses avis, ses questions, ses contributions sur le site internet du projet <https://gridlinkinterconnector.com/fr/accueil>.

CONTACTS PRESSE
GridLink Ltd - Veronique Faucher : 05 28 23 52 19 | vfaucher@happyday.fr
RTE - Anais THEVENET : 07 62 20 08 49 | anais.thevenet@rte-france.com

GRIDLINK INTERCONNECTOR Le réseau de transport d'électricité

PHASE 3 > OCTOBRE 2020

RETOURS EN IMAGES...



PHASE 3 > OCTOBRE 2020



PHASE 3 > OCTOBRE 2020

DANS LA PRESSE...



Le projet traversera notamment les communes de Loon-Plage et de Bourbourg (ici le poste électrique de Warande), où des réunions p...

Gridlink, un projet d'interconnexion électrique à 900 millions entre le Dunkerquois et l'Angleterre

Oi. D. - 22 octobre 2020 à 09:00



Roubaix
May Associés

[Lire l'article](#)

Le projet industriel Gridlink n'est pas de ceux qui font particulièrement polémique. Ici, en effet, aucune nuisance sonore, olfactive ou visuelle, mais un câble électrique de 156 kilomètres, dont 137 sous la mer du Nord, entre la France et l'Angleterre.



l'Angleterre.

Nuisances ou pas, le projet Gridlink va impacter la faune et la flore. **Deux conditions qui imposent donc une concertation publique** sous l'égide de la commission nationale du débat public et de son garant, Laurent Demolins. Mais à Bourbourg et Loon-Plage, les réunions publiques organisées n'ont pas vraiment attiré la foule, soit une petite dizaine de personnes. « *Les participants ont surtout demandé des précisions, notamment quelques agriculteurs implantés sur le tracé du projet* », résume Frédéric Busselez, qui a animé ces débats.

Estimé à près de 900 millions d'euros, **GridLink est un projet d'interconnexion électrique de 1 400 mégawatts** (ce qui correspond à l'approvisionnement d'environ 2,2 millions de foyers) entre la France et l'Angleterre, et de son raccordement électrique au réseau de transport d'électricité français. Les deux maîtres d'ouvrage sont la société d'investissement anglaise GridLink Interconnector Ltd et RTE (réseau de transport d'électricité).

Sécurité d'approvisionnement

Pourquoi un tel projet ? « *Le marché européen*



Projet de raccordement au réseau de transport d'électricité du projet GridLink à Bourbourg (59)

INSTANCE LOCALE DE CONCERTATION (ILC)

Compte rendu de la réunion du 31/08/2020 à Dunkerque

En annexe de ce compte rendu :

- *Liste des participants*
- *Diaporama projeté en séance*

La réunion commence à 14h40.

Ouverture

Anne PENY, Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture de Dunkerque, remercie les participants pour leur présence. Elle indique que la réunion a pour objet le raccordement électrique du projet GridLink à Bourbourg et porte sur la validation d'une aire d'étude, d'un emplacement de moindre impact pour le poste et d'un fuseau de moindre impact pour la liaison souterraine qui part de la station de conversion.

Gabriel DUDICOURT, manager de projets RTE, présente les interlocuteurs du projet de raccordement pour RTE et pour Arcadis, en précisant que les personnes en charge de la concertation ont changé. Il informe les participants que le client, David BARBER, assiste à la réunion en téléconférence en tant qu'observateur. De même, Lisa BOUDEHENT du cabinet d'études Arcadis est connectée à distance et présentera les aspects environnementaux du projet.

1. Les procédures administratives

Fabien PARADIS, chargé de mission à la DREAL Hauts-de-France, expose les procédures administratives applicables au projet de raccordement. Il précise que toute création d'un projet d'ouvrage sur le réseau de transport d'électricité est soumise à un processus en deux étapes :

- la justification technico-économique du projet (JTE) qui consiste à valider l'opportunité du projet et qui s'est achevée le 19 mars 2018 ;
- la concertation Fontaine qui vise à valider deux aspects, l'aire d'étude et les implantations (poste et fuseau) de moindre impact, et fait l'objet de la présente réunion.

Suite à la validation de ces deux points, RTE pourra faire des études plus détaillées et affiner un tracé dans le fuseau validé. D'autres étapes de validation d'un point de vue administratif suivront, notamment la déclaration d'utilité publique, pour arriver jusqu'aux phases de travaux.

Gabriel DUDICOURT, RTE, précise que l'objectif de la réunion du jour est de partager les informations sur le projet et de valider les caractéristiques du projet (aire d'étude, fuseau et emplacement de moindre impact).

2. Le maître d'ouvrage

Gabriel DUDICOURT présente ensuite RTE, réseau de transport d'électricité en France, à l'interface entre les producteurs d'électricité et les industriels et distributeurs d'électricité. RTE exploite entre autres 50 liaisons transfrontalières permettant importations et exportations avec nos pays voisins. RTE est chargé de l'équilibre entre l'offre et la demande en électricité. RTE est en situation de monopole mais sous le contrôle du régulateur qu'est la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). La CRE valide notamment les investissements prévus par RTE. A titre d'information, RTE publie régulièrement le Schéma Décennal de Développement du Réseau afin de présenter les investissements nécessaires dans les prochaines années.

3. Le projet de raccordement

Gabriel DUDICOURT rappelle que la mission de RTE est de raccorder un client qui arrive sur le territoire français, que ce soit une industrie ou une interconnexion comme c'est le cas de GridLink. Le raccordement doit se faire de façon sûre, rentable et la plus propre possible d'un point de vue écologique.

L'interconnexion GridLink entre la France et l'Angleterre, d'une puissance de 1 400 mégawatts, se raccorde au réseau 400 000 volts, plus haute tension qui existe en France et en Europe. D'après les études préalables, la solution technique optimale de raccordement est de faire une liaison souterraine d'environ 3 km entre la station de conversion GridLink (données d'entrée pour RTE) et le réseau 400 000 volts le plus proche qui se trouve au niveau du poste de Warande sur la commune de Bourbourg. Ce poste dans son dimensionnement actuel ne pouvant pas accueillir l'interconnexion, un emplacement de moindre impact doit être trouvé pour un nouveau poste.

Une carte est projetée pour situer les différents éléments caractéristiques du site et le réseau RTE.

4. Les caractéristiques techniques

Daniel DEGHILAGE, chargé d'étude de la concertation RTE, prend la parole pour détailler les caractéristiques principales du projet.

La partie souterraine sera constituée de deux liaisons 400 000 volts, chacune accueillant 3 câbles disposés dans des fourreaux PEHD. Les fourreaux auront un diamètre d'environ 300 mm tandis que les câbles auront un diamètre compris entre 140 et 145mm pour une section du conducteur de 2500mm². Des échantillons de fourreau et de câble électrique sont présentés en séance.

Les câbles sont conditionnés sur des tourets et ont une longueur approximative de 1000 m par touret. Ces portions de câbles doivent être raccordées entre elles au niveau de chambres maçonnées pour

atteindre la longueur totale de la liaison nécessaire au raccordement. Le nombre de chambres de jonction nécessaire est calculé en fonction de la distance à parcourir par la liaison souterraine, des contraintes de déroulage liées aux courbes du tracé et au nombre de passages en sous œuvre. Une fois refermées, les chambres de jonction ne sont plus visitables, elles sont enfouies. Par contre, les puits de permutation situés à proximité des chambres de jonctions accueillent des équipements de protection du câble et restent accessibles.

Les doubles liaisons sont posées séparément à une distance de 3 à 10 mètres l'une de l'autre, dans une tranchée d'environ 2 mètres de profondeur. L'espacement entre les deux liaisons associé à l'enrobage placé autour permet de limiter la dissipation de chaleur. Une coupe de la tranchée est projetée, ainsi qu'un exemple de mise en œuvre du chantier.

Dans le cas d'une liaison de 400 000 volts, la largeur estimée de l'emprise du chantier est de 20 à 30 mètres.

Le franchissement des infrastructures pourra se faire en sous-œuvre à l'aide d'un forage dirigé passant en-dessous les cours d'eau, voies ferrées, routes, etc.

Enfin, un poste haute tension 400 000 volts permettra d'accueillir les deux liaisons souterraines et de finaliser le raccordement au réseau existant. Associée à cette création du poste, la mise en place de deux pylônes simple terre en remplacement d'un pylône double terre est nécessaire pour l'arrivée dans le nouveau poste.

5. L'environnement du projet

Lisa BOUDEHENT, chargée d'études Arcadis, présente la proposition d'aire d'étude, zone géographique au sein de laquelle le projet de raccordement pourrait s'implanter et la manière dont elle a été délimitée : suivi des infrastructures existantes, évitement de zones d'intérêt.

Un temps d'échanges sur la définition de l'aire d'étude est proposé aux participants.

Question de Michel MARIETTE, Président de l'association ADELE

La question porte sur le projet EDF à long terme et le schéma directeur à échéance 10 ans mentionné précédemment qui n'est pas évoqué dans la présentation de l'aire d'étude. Est-ce qu'il aura une incidence sur le tracé dans la suite du processus ? Quelle est l'évolution possible du schéma directeur d'EDF à échéance 10 ans ?

La zone de Warande est fortement liée à ce qui se trouve sur le Dunkerquois, en termes de production avec la centrale nucléaire et de consommation avec les industriels. Il faut effectivement s'interroger sur ce qu'il va se passer dans 10 ans.

Différents scénarios existent et l'arrivée de nouvelles énergies n'est pas exclue. Un poste tel que celui de Warande aujourd'hui couvre bien les besoins actuels. Demain, un poste aussi important sera toujours nécessaire dans le dunkerquois.

L'existence du linéaire 400 000 volts et l'implantation définie par le client conditionnent l'emplacement du poste pour le raccordement.

Question d'Olivier BAUDRY, Ingénieur en chef du Service d'Infrastructure de la Défense

Des contraintes, autres que celles environnementales ou urbanistiques déjà mentionnées, telles que des servitudes radios ou des sujets ICPE, ont-elles été identifiées au sein de l'aire d'étude ?

Gabriel DUDICOURT, RTE, précise que le dossier de concertation a été envoyé à toutes les parties prenantes pour que les services regardent s'ils identifient quelque chose par rapport à leurs infrastructures.

Lisa BOUDEHENT, Arcadis, indique que les enjeux et les contraintes environnementales recensés au sein de l'aire d'étude sont détaillés dans la suite de la présentation.

Gabriel DUDICOURT, RTE, mentionne que l'analyse est faite sur la base de documents et que certaines servitudes ne sont peut-être pas connues. C'est aux services intéressés de répondre.

Anne PENY, Sous-Préfecture, rappelle que les présents échanges permettent aussi de porter à l'attention du maître d'ouvrage d'autres servitudes qu'il devra prendre en compte.

Olivier BAUDRY indique que pour ces questions c'est l'Etat Major de zone de défense de Metz qu'il faut contacter.

Gabriel DUDICOURT précise que RTE a envoyé le dossier de concertation par courrier à Metz, Bureau des infrastructures. Il sera utile d'avoir l'adresse mail correspondante.

Anne PENY, Sous-Préfecture, reprend la parole pour valider l'aire d'étude telle qu'elle a été présentée.

Lisa BOUDEHENT, Arcadis, détaille ensuite les différents milieux et enjeux associés à cette aire d'étude : milieu humain, milieu physique et milieu naturel. Les enjeux les plus forts portent sur les activités agricoles, les infrastructures et les modalités de franchissement, un risque de pollution identifié au sud du poste de Warande, le réseau de wateringues et le risque de remontée de nappe, la préservation des zones humides et des mesures compensatoires du GPMD, ainsi que les inventaires écologiques sur l'aire d'étude.

Lisa BOUDEHENT propose l'emplacement de moindre impact en expliquant la manière dont il a été déterminé, au plus proche du poste de Warande existant, afin d'éviter la création d'un linéaire supplémentaire 400 000 volts avec l'implantation de nouveaux pylônes, et en limitant au maximum son emprise pour aboutir à une surface d'environ 4,5 hectares.

Gabriel DUDICOURT, RTE, invite les participants à poser leurs questions.

En l'absence de questions, Anne PENY, Sous-Préfecture, déclare que l'emplacement de moindre impact est validé selon la proposition présentée par RTE.

Les trois fuseaux proposés dans le dossier de concertation sont affichés à l'écran et commentés par Lisa BOUDEHENT, Arcadis. Ils concernent la partie liaison souterraine du raccordement, entre la station de conversion GridLink et le futur poste électrique RTE. Les fuseaux sont dessinés afin de suivre au plus près les infrastructures existantes et dans la mesure du possible en bordure de parcelles agricoles afin de limiter l'impact des travaux.

Lisa BOUDEHENT détaille ensuite les enjeux spécifiques à chaque fuseau :

- les 3 fuseaux se situent au sein de ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) et de zones concernées par un risque de remontées de nappe, interceptent des mesures environnementales du Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) et impliquent le franchissement de plusieurs infrastructures (voies ferrées, routes, wateringues ;
- le fuseau 1 intercepte une zone humide identifiée au plan local d'urbanisme ;

- le fuseau 2 entraîne le franchissement de canalisations de gaz à 3 reprises tandis que les deux autres les franchissent à 2 reprises ;
- les fuseaux 1 et 2 empruntent le couloir technique du GPMD à la sortie de la station de conversion et interceptent une habitation avant d'atteindre le poste électrique ;
- le fuseau 3 passe sous le réseau électrique de lignes aériennes très haute tension.

Une synthèse de l'analyse comparative des fuseaux reprenant ces enjeux est projetée.

Lisa BOUDEHENT expose le linéaire des fuseaux, l'idée étant d'avoir un impact le plus réduit possible pour les travaux d'installation de la liaison souterraine. Le fuseau 3 est le plus court (linéaire 25% plus long pour le fuseau 1 et 5% pour le fuseau 2).

En termes d'impacts, la traversée de parcelles agricoles nécessitera le rétablissement du réseau de drainage touché, ainsi qu'une bonne coordination avec le monde agricole, notamment en planifiant les travaux de manière à limiter au maximum les incidences sur les activités agricoles.

Plusieurs franchissements d'infrastructures routières, ferroviaires et de waterings pourront se faire en sous-œuvre à l'aide de forages dirigés.

Gabriel DUDICOURT, RTE, présente le fuseau de moindre impact basé sur l'analyse comparative et proposé dans le dossier de concertation. Il s'agit du fuseau 3, le plus court et n'interceptant aucune zone humide protégée ou habitation. C'est le fuseau le plus éloigné de l'habitat.

Cependant, une option a émergé à l'issue de récentes réunions de concertation avec le monde agricole et le GPMD qui ont permis d'identifier le fuseau 2 utilisant le couloir technique du GPMD et pouvant limiter l'impact sur les activités agricoles. Ce fuseau n'intercepte pas de zone humide. Il est plus proche de l'habitat.

Anne PENY, Sous-Préfecture, invite les participants en salle à poser leurs questions.

Question de Michel MARIETTE, Président de l'association ADELE

Dans les réflexions, intègre-t-on la maintenance des autres réseaux suite aux travaux d'installation du câble électrique ?

Lucie DELCOURT, experte liaison souterraine RTE, indique que les autres gestionnaires sont consultés et qu'une rencontre technique a eu lieu avec GRT gaz pour discuter du projet. Lors de l'élaboration du tracé de détail, les discussions techniques continueront et porteront sur tous les impacts : temporaires en phase travaux mais aussi permanents.

Gabriel DUDICOURT, RTE, précise qu'à ce stade, il n'a pas eu d'alerte des autres gestionnaires sur ce point.

Anne PENY intervient pour indiquer que pour la réunion d'aujourd'hui, ce n'est pas un levier de discrimination d'un fuseau par rapport à un autre et comprend que RTE sera attentif à ce point lors de ses futures rencontres avec les gestionnaires d'autres réseaux.

Question de Thierry DEREUX, Président de l'association France Nature Environnement Hauts-de-France

Pourquoi ne pas garder le fuseau 3 ?

Gabriel DUDICOURT répond que RTE privilégiait effectivement le fuseau 3. La concertation sert aussi à écouter ce que les participants ont à dire. La Chambre d'agriculture a proposé le passage par le couloir

technique. La différence de linéaire par rapport au fuseau le plus court n'est pas très importante (5%) et le tracé de détail pourra permettre de se rapprocher de la distance du fuseau 3. L'autre enjeu majeur est le bâti : le fuseau 2 est plus proche du bâti même si la plupart des maisons sont en dehors du fuseau 2. Les travaux pourront créer de la gêne de façon ponctuelle mais nous saurons nous adapter pour la réduire au maximum.

Question de Thierry DEREUX, Président de l'association France Nature Environnement Hauts-de-France

Le projet se situe sur des terres non loin de la mer et nous nous attendons à une augmentation du niveau de la mer. Comment est-ce pris en compte ?

Gabriel DUDICOURT répond que cet aspect a été étudié. Nous avons pris connaissance d'une étude réalisée par la DREAL et l'Institut Intercommunale des Wateringues. En prenant en compte les conditions les plus défavorables de cette étude, c'est-à-dire une hausse du niveau moyen de la mer de 60 cm, une pluviométrie millénale et une panne électrique totale (empêchant les pompes du réseau de Wateringues de fonctionner pour rejeter l'eau à la mer), le site identifié pour le poste verrait une hauteur d'inondation de 20 cm. La plateforme du poste sera mise en œuvre en conséquence.

Intervention de Marc HAERINCK, responsable du bureau d'étude et aménagement du GPMD

Marc HAERINCK confirme la rencontre avec RTE sur ce dossier. Il indique qu'il sera nécessaire de mettre à jour la cartographie sur la partie environnementale dans le territoire du GPMD. La zone décrite comme de mesures environnementales correspond en réalité à des mesures d'accompagnement du GPMD qui pourraient être franchies en forage dirigé. Les éléments concernant le SDPN et les mesures d'accompagnement seront transmis par le GPMD à RTE.

Marc HAERINCK annonce qu'en passant par le couloir technique, on ne résout pas forcément la problématique agricole car les parcelles du couloir technique continuent d'être cultivées.

Le GPMD estime que le fuseau 3 est le fuseau préférentiel mais n'a pas d'argument contre le fuseau 2. Quelque soit le fuseau, il faudra prendre en compte le passage d'un couloir technique en sortie de la station de conversion de GridLink.

Gabriel DUDICOURT indique qu'à ce jour, il s'agit de valider un fuseau mais que le travail ne s'arrête pas là. RTE rencontrera les parties prenantes.

Question de Pierre WILLERVAL, DDTM59 Service Territorial Flandres et Littoral

Monsieur WILLERVAL souhaite plus d'explication de la part de la Chambre d'Agriculture sur le choix du fuseau 2 et le nombre d'exploitants concernés. Etant donné que les parcelles sur le couloir technique du GPMD sont cultivées, on a du mal à voir la différence entre ces deux fuseaux sur la thématique agricole.

Anne PENY demande à la Chambre d'Agriculture de préciser les arguments qui les ont conduits à choisir le fuseau 2.

Réaction d'Hubert VANDERBEKEN, élu de la Chambre d'Agriculture

Monsieur VANDERBEKEN indique qu'il y a eu une réunion avec les exploitants agricoles concernés sur l'aire d'étude pour discuter des fuseaux. Pour les exploitants, le fuseau de moindre impact est le fuseau 2.

Quel que soit le fuseau, ce qui est important c'est que le suivi cultural soit fait sur plus de 3 ans car cette liaison est la plus grosse en France pour ce niveau de tension. Il y aura une forte dissipation de chaleur et donc une incidence sur le rendement cultural.

Gabriel DUDICOURT, RTE, répond que le projet consiste en une liaison souterraine 400 000 volts d'une puissance importante et sur une longueur en plein champ qui est effectivement grande pour ce niveau de tension. Il est convenu que des discussions devront avoir lieu avec la Chambre d'Agriculture et les exploitants sur la façon dont vont se dérouler les travaux. De plus, RTE ne voit pas d'objection à discuter des modalités de suivi.

Remarque de Michel MARIETTE, Président de l'association ADELE

Le diamètre des fourreaux paraît largement surdimensionné par rapport au câble, amenant un risque de remplissage par des eaux saumâtres, c'est-à-dire de l'eau agressive. Actuellement, il n'existe pas de modélisation du comportement de la nappe permettant de situer l'interface eau salée / eau douce.

Gabriel DUDICOURT répond que l'équipe du projet est en lien avec les experts nationaux de RTE sur ces questions et le dimensionnement du câble. Le fourreau est d'un diamètre standard pour faire passer un câble de 2 500 mm². L'eau saumâtre n'est pas censée pénétrer dans le fourreau, les manchons sont étanches. La présence d'eau saumâtre n'est pas un élément discriminant un fuseau par rapport à un autre.

Pour RTE, c'est surtout l'aspect refroidissement du câble qui va être étudié de par la présence de nappes sub-affleurantes.

Intervention d'Anne NICOLAS Chambre d'agriculture, service Aménagement pour compléter les propos de Hubert VANDERBEKEN,

Comme indiqué précédemment, les exploitants agricoles ont été réunis par la Chambre d'Agriculture, en présence de RTE, pour discuter des fuseaux. C'est le fuseau 2 qui a été choisi avec l'argument du passage dans le couloir technique du GPMD, y compris par ceux qui sont impactés par le fuseau 2. En effet, il s'agit d'une conscience collective : le couloir technique a été créé pour faire passer ce type d'infrastructure. Il est de bon sens que le couloir technique soit utilisé dans le cadre de ce projet vu le faible delta de linéaire entre les fuseaux 2 et 3.

Question de Eric Castelli, GRDF

Un projet de développement du réseau gaz est situé dans la zone d'étude, le long de la voie ferrée qui passe proche de la station de conversion de GridLink. Est-ce que ce projet a été pris en compte ?

Gabriel DUDICOURT répond que les analyses dans l'aire d'étude portent sur les éléments existants. Les projets ne sont pas forcément connus et les rencontres à venir pour affiner le tracé de détail avec les parties prenantes seront aussi l'occasion de prendre en compte les autres projets d'infrastructure. Pour ce projet de GRDF en particulier, il faudra connaître son implantation afin de, par exemple et au vu de la voie ferrée proche, prolonger le forage dirigé si nécessaire.

Anne PENY demande une nouvelle fois à la salle si d'autres questions souhaitent être posées.

En l'absence d'intervention, elle remercie l'ensemble des participants pour les échanges et propose que la solution d'équilibre qui porte sur le fuseau 2 soit celle retenue.

Le fuseau de moindre impact validé est le fuseau 2.

6. Le planning prévisionnel

Gabriel DUDICOURT, RTE, indique que la validation de ce fuseau était attendue pour poursuivre et notamment pour alimenter le dossier d'étude d'impact qui fera partie de la demande d'autorisation environnementale et des déclarations d'utilité publique (pour le poste et pour la liaison souterraine). L'étude d'impact devrait être terminée d'ici la fin de l'année pour faire une demande d'autorisation environnementale et d'utilité publique début 2021. Ces procédures dureront un an. Ensuite, les procédures administratives de détail auront lieu à partir de 2022.

En parallèle, RTE vise le plus possible des conventionnements à l'amiable pour l'achat des terrains et le passage de la liaison souterraine, et mènera des études de détails, notamment pour les modes opératoires en concertation avec le monde agricole et les gestionnaires de wateringues.

Les travaux devraient durer 2 ans pour une mise en service du raccordement mi-2024.

Anne PENY, Sous-Préfecture, remercie tout le monde pour sa participation.

La réunion se termine à 15h55.

Liste des participants

INTERVENANTS A LA TRIBUNE	
Lisa BOUDEHENT (audioconférence)	Arcadis
Daniel DEGHILAGE	RTE
Gabriel DUDICOURT	RTE
Fabien PARADIS	DREAL Hauts-de-France, service ECLAT
Anne PENY	Sous-Préfecture de Dunkerque
PARTICIPANTS DANS LA SALLE	
David BARBER (audioconférence)	GridLink
Ingénieur en chef Olivier BAUDRY	Service d'Infrastructure de la Défense
Rémi BOURGOIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord (SDIS59)
Emmanuel CARON	Voirie Départementale, arrondissement de Dunkerque
Ingénieur principal Vincent CARREZ	Service d'Infrastructure de la Défense
Eric CASTELLI	GRDF
Jacques DAMBRE	Association syndicale autorisée de drainage (ASAD) de Bourbourg
Lucie DELCOURT	RTE
Thierry DEREUX	France Nature Environnement Hauts-de-France
Arnaud DUQUENOY	Communauté Urbaine de Dunkerque, service transition énergétique
Marc HAERINCK	Grand Port Maritime de Dunkerque, bureau d'étude et aménagement
Aurélien LESPINASSE	RTE
Michel MARIETTE	Association ADELE / ADELFA / France Nature Environnement
Serge MARTIN	Enedis
Stéphane MILLE	Direction interdépartementale des routes (DIR) du Nord
Christophe MRAZ	Bureau d'Etudes Rurales - BPH Géomètres-Experts
Anne NICOLAS	Chambre d'agriculture, service aménagement
Brice THOUVENIN	GRDF
Hubert VANDERBEKEN	Chambre d'agriculture
Pierre WILLERVAL	Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM 59), service territorial Flandres et littoral (STFL)



Ces vendredi, samedi et dimanche se déroulent les championnats de France d'aviron, à Gravelines. Alors, notre dessinateur a imaginé les bateaux de rameurs en train de galérer entre les éoliennes du parc au large des côtes de Dunkerque. Une aventure périlleuse qui a donné quelques sueurs aux sportifs...

GRIDLINK



INTERCONNEXION

PROJET D'INTERCONNEXION

ÉLECTRIQUE

entre la France et l'Angleterre
et son **raccordement électrique**

1500099900VD



LU, VU ET ENT

La manif qui fait psc

Ce mardi s'est tenu le procès phoque, le 15 septembre 2015. Enfin, autour des associations, finalement, le rassemblement des fenéens de la cause animale, l'audience) et pas beaucoup d'attendre encore un peu pour

Bergues, flamande on

En 2017, André Declercq, alors tournage de "Bienvenue chez flamande. Un aspect géograph fermer les yeux pour s'assurer coup immédiatement en parl match à Lens ce soir ? » Et c'est Bollaert. Chez les Ch'tis.

Nouvelle v

Nouvelle v

Réunions publiques*

Hôtel de ville de Bourbourg
Mercredi
7 octobre 2020 | 18h30

Hôtel de ville de Loon-Plage
Mercredi
14 octobre 2020 | 18h30

* Nombre de places limité



COVID-19

En raison du contexte sanitaire, nous vous demandons de :

- porter un masque
- vous laver les mains à l'entrée de la salle
- laisser un siège libre entre deux personnes

Plus d'infos sur
www.gridlinkinterconnector.com

Par mail :
info@gridlinkinterconnector.com

**INFORMEZ-VOUS, EXPRIMEZ-VOUS
OUVERT À TOUS**



Normalement, le conseil communal à l'amphithéâtre de l'ILET de Hoy une nouvelle fois en visioconférence

POUR SE RECONSTRUIRE APRÈS LE CANCER

A l'occasion d'une journée portes ouvertes hier, le haras de Jusin a fait découvrir la médiation équine proposée depuis un an à des femmes ayant eu un cancer. Rencontre.

PAR BENJAMIN CORMIER
dunkerque@lavoixdunord.fr

UXEM. « Le mental est un médicament contre le cancer au même titre que l'activité physique. » Il y a un peu plus d'un an, un café débat était organisé sur les bienfaits de la médiation équine. À la manœuvre, l'association Les Amis de l'institut de cancérologie André-Dutreix et les bénévoles du Haras sportif de Dunkerque (HSDK), une association créée en 2017 et domiciliée au haras de Jusin, à Uxem. L'idée était de faire connaître ce soin si particulier, qualifié « de mieux-être », que s'appropriait à lancer la structure, sous la houlette d'Emmanuelle Saille, cavalière et propriétaire du haras. Un an après, le succès est au rendez-vous. Quatre femmes, Elisabeth, Nathalie, Muriel et Evelyne, toutes atteintes d'un cancer, viennent chaque semaine retrouver « leur » cheval pour une séance hors du temps, une respiration dont elles ne pourraient plus se passer.

APAISEMENT

« Leur » cheval, une façon de parler. Elles n'en sont pas propriétaires, mais un lien indéfectible s'est tissé avec l'animal. « Le premier jour, on nous a proposé de choisir un cheval, uniquement sur photo », raconte Muriel.

À l'instinct, au regard. « Celui que j'ai choisi avait une tache, il était un peu différent. Je me suis dit : "Il est comme moi" », raconte-t-elle. « Moi, c'est son nom et sa couleur qui m'ont plu », indique Elisabeth. Puis est venu le temps de la rencontre, en douceur, puis du contact, avec la main, puis la brosse. « J'étais très impressionné dans ce box, la première fois, face à cet animal de 700 kg, se rappelle Muriel. Mais il est venu vers moi, m'a touché avec son museau. » Toutes racontent surtout l'apaisement que leur procurent ces instants privilégiés.

« On n'est pas jugées quand on vient ici et, d'ailleurs, on ne parle plus de la maladie... »

JOCEYNE

Le programme, baptisé À la recherche de mon cheval de Troie, prévoit dix séances. Mais toutes sont allées bien au-delà. « Ils ressentent nos émotions et nous remontent le moral à leur façon », glisse Nathalie. « On n'est pas jugées quand on vient ici, et d'ailleurs on ne parle plus de la maladie, complète Evelyne. C'est notre petit monde face au monde extérieur. » Pour Emmanuelle Saille, le résultat, en un an, est époustouflant. « Elles sont transformées, c'est extraordinaire. »



Les participantes au programme de médiation équine retrouvent leur animal.

UNE MAISON DES SOINS DE SUPPORT

La journée portes ouvertes au haras de Jusin, hier, s'inscrivait dans le des activités de la Maison des soins de support des Flandres (MSSF), la structure soutenue et gérée par l'association Les Amis de l'institut André-Dutreix. La MSSF réunit une équipe pluridisciplinaire pour accompagner les patients cancéreux mais également tous les patients en affection durable (ALD) et les seniors sédentaires. À la médiation équine et l'équitation s'ajoutent la méditation, l'art-thérapie, la sophrologie, l'activité physique adaptée, la diététique, la yoga-thérapie ou encore la socio-esthétique. Page Facebook : Maison des Soins de Support des Flandres ; Haras de Jusin. Tél. : 06 87 39 20 96.

GRIDLINK
I N T E R C O N N E C T O R

PROJET D'**INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE**
entre la France et l'Angleterre
et son **raccordement électrique**

Réunions publiques *

Hôtel de ville de Bourbourg

Mercredi

7 octobre 2020

18h30

Hôtel de ville de Loon-Plage

Mercredi

14 octobre 2020

18h30

* Nombre de places limité

- COVID-19**
- En raison du contexte sanitaire, nous vous demandons de :
- porter un masque
 - vous laver les mains à l'entrée de la salle
 - laisser un siège libre entre deux personnes

INFORMEZ-VOUS, EXPRIMEZ-VOUS
OUVERT À TOUS

Plus d'infos sur
www.gridlinkinterconnector.com

Par mail :
info@gridlinkinterconnector.com

2000660403VD

RIG
RÉVÉLÉ

CHEMINÉES & POÊLES

Mont Lambert
Tél. 03
WWW.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | Lundi 28 septembre 2020

NOUVELLE PHASE DE CONCERTATION GRIDLINK

Dans le cadre du développement du projet GridLink, interconnexion électrique de 1 400 MW entre la France et l'Angleterre, et de son raccordement électrique au réseau de transport d'électricité français, les maîtres d'ouvrage (société d'investissement anglaise GridLink Interconnector Ltd et RTE) poursuivent la concertation publique sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public et de son garant, Monsieur Laurent Demolins.

Après plusieurs rencontres avec les acteurs locaux (acteurs portuaires, pêcheurs, associations environnementales, Chambre d'Agriculture, élus locaux...) et plusieurs cycles de réunions publiques avec les habitants du Dunkerquois, GridLink lance une nouvelle phase de concertation pour écouter les avis et remarques, enrichir le projet et présenter les résultats des études menées.

Deux réunions publiques sont programmées :

- **Mercredi 7 octobre** à la mairie de **Bourbourg**, place de l'Hôtel de ville, à **18h30**
- **Mercredi 14 octobre** à la mairie de **Loon-Plage**, 27 place de la République, à **18h30**

Le garant, Monsieur Demolins veillera à la bonne information du public lors de ces réunions. Il s'assurera que la concertation respecte les principes de la CNDP : transparence des informations et des échanges, égalité de traitement entre tous les participants, argumentation des diverses positions... Le garant est indépendant des maîtres d'ouvrage et dans une position de neutralité et de réserve à l'égard du projet.

EXPOSITION VIRTUELLE

- Le site internet du projet propose une exposition virtuelle qui présente en détail le projet d'interconnexion :
- <https://gridlinkinterconnector.com/fr/exposition-virtuelle>

CALENDRIER

- **octobre 2020** : reprise de la concertation publique : réunions publiques, réunions thématiques et exposition virtuelle
- **novembre 2020** : dépôt des dossiers de demande d'autorisation environnementale et de concessions d'utilisation du domaine public maritime de GridLink
- **début 2021** : dépôt des dossiers de demande d'autorisation environnementale et de déclarations d'utilité publique de RTE
- **fin 2021** : octroi des autorisations environnementales et des concessions d'utilisation du domaine public maritime.
Attribution des contrats de construction
- **fin 2021** : approbation réglementaire par la CRE et l'Ofgem
- **début 2022** : début de la construction
- **début 2025** : mise en service de l'interconnexion GridLink

COMMENT PARTICIPER ?

En complément des réunions organisées dans les communes, le public peut s'informer en permanence et soumettre ses avis, ses questions, ses contributions sur le site internet du projet <https://gridlinkinterconnector.com/fr/accueil>.

CONTACTS PRESSE

Gridlink Ltd – Véronique FAUCHER :
03 28 23 52 19 | vfaucher@happyday.fr

RTE - Anaïs THEVENET :
07 62 20 08 49 | anais.thevenet@rte-france.com

GRIDLINK INTERCONNECTOR LTD

**RAPPORT D'AVANCEMENT DES
ENSEIGNEMENTS**

Octobre 2020



INTRODUCTION

Les consultations publiques sont un élément clé de notre engagement à collaborer positivement avec toutes les parties prenantes tout au long du développement, de la construction et de l'exploitation du projet GridLink en France et au Royaume-Uni. Nous nous félicitons des contributions issues des consultations publiques et nous avons l'intention de tenir compte de tous les commentaires et recommandations dans la planification, la conception et la mise en œuvre du projet GridLink.

Une fois la concertation préalable terminée en mars 2018, GridLink a effectué un certain nombre d'études terrestres et sur les fonds marins, d'études techniques et de procédures réglementaires. Au cours de cette période intermédiaire, nous avons organisé des réunions avec des groupes d'intérêt clés afin de les informer des progrès effectués et du calendrier mis à jour pour mettre en œuvre les leçons tirées de cette expérience.

En septembre 2019, nous avons commencé la préparation de l'étude d'impact sur l'environnement et de la demande d'autorisation environnementale. Conformément aux engagements pris à l'issue de la concertation préalable, une nouvelle phase de concertation publique a également commencé à ce moment-là. Deux réunions publiques, des réunions thématiques avec des professionnels et associations du territoire, ainsi que des rencontres avec les maires des communes concernées (Bourbourg, Loon-Plage, Mardyck et Craywick) ont permis de présenter l'avancement du projet GridLink et les études environnementales.

La phase finale de concertation publique s'est achevée en octobre 2020 avant la demande d'autorisation environnementale. Deux nouvelles réunions publiques se sont tenues, ainsi que des réunions thématiques et des rencontres avec des maires. Une exposition virtuelle a été déployée sur le site internet GridLink donnant une nouvelle fois la possibilité aux habitants de se renseigner sur le projet et de formuler des commentaires ou questions à l'attention du maître d'ouvrage.

Tout au long de la concertation publique, le site internet de GridLink a fourni des informations sur le projet et ses dernières actualités. Le public peut également y télécharger des documents relatifs au projet (compte rendu de réunion, support de présentation, rapports techniques ou éléments cartographiques, etc.) et prendre contact avec l'équipe du projet GridLink.

Le rapport des enseignements issus de la concertation préalable est disponible au lien suivant :

<https://gridlinkinterconnector.com/wp-content/uploads/2019/11/Projet-GridLink--Dossier-des-enseignements-tires-vdef.pdf>

L'avancement des différents sujets abordés dans le rapport des enseignements est ci-dessous.

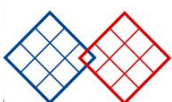
Généralités de l'améliorer la fonctionnalité et l'aspect du site internet

Généralités : Améliorer la fonctionnalité et l'aspect du site internet pour encourager l'échange et la participation d'un public plus large.

Le site Web a été corrigé chaque fois qu'une erreur ou une amélioration a été identifiée.

De nouveaux documents ont été téléchargés lorsqu'ils sont disponibles, et les dernières nouvelles ont été mises à jour à des moments importants.

De plus, GridLink a mis à jour la conception du site Web en octobre 2019 et août 2020 pour améliorer sa fonctionnalité et son apparence visuelle.



Réunions de concertation (a)

Réunions de concertation (a) : Organisation de réunions de concertation supplémentaires :

- **Lorsque les études environnementales et techniques seront suffisamment avancées pour pouvoir présenter des premiers éléments d'évaluation des impacts du projet dans les différentes zones**
- **Juste avant le dépôt des demandes d'autorisation pour administrative comprenant l'enquête publique.**

GridLink a organisé deux phases supplémentaires de concertation en octobre-décembre 2019 et septembre-octobre 2020 composées à chaque fois de deux réunions publiques, de réunions thématiques, de rencontres avec des maires et de publicité auprès des habitants.

Les réunions publiques ont été annoncées dans les journaux, les médias et les mairies. Des dépliants ont été distribués à environ 7 000 adresses résidentielles à Bourbourg, Loon-Plage, Mardyck, Craywick et Saint-George-sur-l'Aa.

Tous les comptes rendus et les présentations des réunions de concertation sont disponibles ci-dessous.

Site web (b)

Site web (b) : Site web ouvert et fonctionnel pendant toute la durée des procédures de demande d'autorisation :

- **Amélioration de l'architecture pour basculer entre les versions français / anglais**
- **Amélioration des liens pour permettre au public de poser des questions / commentaires / avis**
- **Ajout du résumé non technique du projet**
- **Ajout de la possibilité de téléchargement des études techniques (lorsque terminées et non confidentielles)**
- **Ajout de la possibilité de téléchargement des documents majeurs et liens internet**
- **Ajout de liens vers/ depuis le site RTE**
- **Ajout d'un résumé en français des mécanismes de concertation menés au Royaume-Uni et en anglais pour la démarche en France**
- **Présentation d'un planning général du projet**

Le site Web est accessible depuis la concertation préalable et a été refondé.

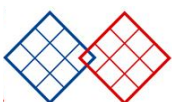
Le contenu des pages web a notamment été retravaillé et des liens vers d'autres sites internet (RTE, Commission européenne, etc.) sont disponibles.

De nombreux documents actualisés relatifs au projet et à la concertation sont téléchargeables.

Le planning et dernière actualités est tenu à jour régulièrement.

Les informations sont accessibles en français et en anglais.

Concertation PIC (c)



Concertation PIC (c) : Publication sur le site internet du planning prévisible d'obtention des autorisations administratives, des modalités de participation du public et du rapport sur la participation du public.

En compléments, le site internet inclue également :

- Brochure d'information
- Résumé non technique de moins de 50 pages
- Planning de concertation publique avec dates/lieux des événements et sujets évoqués
- Informations de contact pour obtention des dossiers complets de demandes d'autorisations administratives
- Informations de contact pour formuler commentaires ou oppositions dans le cadre des concertations
- Lien vers le site de la Commission européenne

Les consultations du public en France et au Royaume-Uni ont respecté les exigences d'un projet d'intérêt commun (PIC).

Les informations et documents requis sont disponibles sur le site Web.

Concertation Fontaine (d)

Concertation Fontaine (d) : Afin d'explicitier concrètement l'articulation entre la concertation au titre du Code de l'environnement et la concertation Fontaine, les maîtres d'ouvrage proposent :

- D'organiser des ateliers thématiques, réunions organisées par GridLink à l'échelle du projet global pour qu'elles interviennent avant l'ILC ;
- De publier les comptes rendus de ces réunions réalisées dans le cadre de la concertation aval (ou des informations les concernant) sur le site internet de GridLink ;
- De référencer sur le site de GridLink les CR publiés par nos interlocuteurs.

Par ailleurs, une information spécifique sera faite à la suite de l'Instance Locale de Concertation sur le site Web du projet GridLink et partagée lors des réunions de concertation communes aux deux maîtres d'ouvrage.

L'état d'avancement de la procédure de concertation Fontaine a été expliqué lors de toutes les réunions publiques et thématiques. Les résultats des consultations sont inclus dans les comptes rendus des réunions publiés sur le site Internet de GridLink.

Le site Internet comprend également un lien vers le site Internet de RTE, où sont présentés les détails de la concertation Fontaine.

Participation aux études environnementales (e)

Participation aux études environnementales (e) : Communication en amont et consultation des agriculteurs, pêcheurs et associations environnementales sur la réalisation, la durée et le calendrier des études environnementales (= réunions thématiques).

Sur demande, partage des données, des évaluations et des rapports des études environnementales avec les parties prenantes publiques et les groupes d'intérêts.



Les études environnementales comprenaient entre autres une étude pédologique réalisée par la Chambre d'Agriculture du Nord - Pas-de-Calais, une étude VALPENA réalisée par des pêcheurs professionnels, une étude de sensibilité des waterings avec participation de la Première Section de Waterings et une enquête géophysique et géotechnique réalisée par Geotec. Ces organisations ont des connaissances et une expérience locales. Les études ont été planifiées et coordonnées avec les acteurs locaux et, par exemple, une réunion a été organisée avec les agriculteurs avant le début de l'étude géophysique et géotechnique pour les informer des opérations à mener.

Les résultats des études environnementales seront publiés dans le rapport d'évaluation de l'impact sur l'environnement. Des informations sont partagées avec les parties prenantes rencontrées lors des réunions thématiques lorsqu'elles en font la demande.

Coordination avec les autres projets en développement (f)

Coordination avec les autres projets en développement (f) : Coopération et coordination des conceptions techniques, des activités de construction et du calendrier avec les autres parties prenantes afin de veiller à éviter toute accumulation d'impacts.

Le tracé des liaisons souterraine et sous-marine, et les sites de la station de conversion et du poste électrique de Bourbourg ont été adaptés pour tenir compte des nouveaux projets en développement sur le territoire (zone de grandes industries, CAP 2020, parc éolien en mer, etc.).

Des échanges ont également lieu à ce sujet avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (service de la Préfecture du Nord).

L'évaluation environnementale prend en compte et analyse les incidences cumulées du projet GridLink avec d'autres projets connus qui pourraient être construits en même temps que GridLink. Cela fera l'objet d'une partie spécifique de l'étude d'impact sur l'environnement.

La concertation pour une bonne coordination avec les autres porteurs de projets du territoire se poursuivra jusqu'aux travaux de construction.

Les mesures d'évitement, de réduction et de compensation (ERC) (g)

Mesures ERC (g) : Prise en compte de toutes les sensibilités environnementales identifiées par la concertation préalable lors du rapport d'étude d'impact et, si approprié, proposition de mesures ERC.

Les mesures d'évitement, de réduction et de compensation (ERC) seront détaillées dans le rapport d'étude d'impact sur l'environnement. Elles tiennent compte des études techniques et environnementales menées dans le cadre du développement du projet GridLink et également des échanges lors de la concertation publique.

Emploi local et avantages économiques (h)

Emploi local et avantages économiques (h) : Soutien à l'emploi de travailleurs locaux et à l'attribution de contrats aux entreprises locales situées dans la zone de Dunkerque.



Pour la phase de développement, GridLink fait appel à des entreprises locales, dont Happy Day (agence de communication), Arcadis (consultant en environnement), Geotec (bureau d'études sur les sols), Chambre d'Agriculture du Nord - Pas-de-Calais (étude de pédologie) et des pêcheurs professionnels (étude VALPENA sur les activités halieutiques).

Pour la phase de construction, l'appel d'offre pour le contrat de construction comprend des exigences claires pour encourager le recours à des fournisseurs et des ouvriers qualifiés et expérimentés locaux pour les travaux de construction. Des procédures spécifiques pour sélectionner les fournisseurs locaux et recruter des travailleurs du territoire seront mises en œuvre avant le début de la construction.

